

MONDES ANCIENS ET MÉDIÉVAUX

Président de la section

Jean-Luc FICHES

Membres de la section

François BARATTE

Jean-Noël BARRANDON

Élise BOUCHARLAT

Françoise BRIQUEL-CHATONNET

Pascal BURESI

Dominique CHARPIN

Jean-Claude CHEYNET

Danielle COURTEMANCHE

Muriel DEBIE

Raymond DESCAT

Jean-Marie DURAND

Véronique GAZEAU

Anne-Marie GUIMIER-SORBETS

Marie-José MORANT

Laure PANTALACCI

Pierre-Yves SAILLANT

Laurent SCHNEIDER

Robert VERGNIEUX

François VILLENEUVE

Élisabeth ZADORA-RIO

1 – AXES PRINCIPAUX ET OBJECTIFS SCIENTIFIQUES

Les champs d'étude de la section 32 se rapportent aux sciences de l'Antiquité (pour les cultures utilisant l'écriture ou connues par des sources écrites) et du Moyen Âge ; ils concernent particulièrement les grands ensembles disciplinaires que sont l'histoire, l'archéologie, l'histoire de l'art et la philologie dans l'étude des civilisations nées au Moyen-Orient et autour de la Méditerranée ou développées en relation avec elles. L'aire géographique ainsi couverte englobe l'espace méditerranéen, l'Europe, l'Afrique du Nord, le domaine éthiopien, le Proche et le Moyen-Orient jusqu'à l'Indus et à l'Asie centrale, voire, pour la civilisation islamique médiévale, au sud du Sahara, sur la côte orientale de l'Afrique, en Inde du Nord et en Indonésie.

Les disciplines qui sont représentées dans la section 32 ne peuvent avoir d'existence réelle que si les études auxquelles elles donnent lieu sont conduites dans le cadre d'une collaboration internationale. Ceci tient à la situation générale de la recherche scientifique, mais aussi à des raisons particulières que leur spécificité implique.

Ces disciplines nécessitent en effet, dans bien des domaines, la maîtrise de compétences rares. Il s'agit notamment des modes d'écriture et des langues de l'Orient ancien (sumérien,

accadien, perse, hittite, etc.) ou des techniques d'élaboration des documents (épigraphie, papyrologie, sigillographie, paléographie, etc.). Les communautés scientifiques concernées par ce phénomène de rareté sont donc nécessairement internationales (étruscologues, égyptologues, papyrologues, etc.), de même que les grands projets comme le *State Archive of Assyria*, « centre d'excellence » de l'Université d'Helsinki.

Dans un autre domaine, celui de l'archéométrie française, les laboratoires relevant de la section 32 constituent sur le plan de l'étude des archéomatériaux (caractérisation et datation) un ensemble structurant, tant du point de vue du maillage territorial que de celui des thèmes de recherche abordés. Cette situation unique en Europe, que même les États-Unis nous envient, doit être préservée et renforcée.

L'une des spécificités du CNRS dans le champ de la recherche historique en France est de permettre, par l'intermédiaire de laboratoires associés à l'Université mais aussi à l'EPHE, au Collège de France, aux ministères de la Culture et des Affaires étrangères, à l'EHESS, l'INALCO, aux ENS (Paris Ulm, Lyon), au Museum d'Histoire naturelle, et grâce à des conventions avec l'INRAP et les grandes écoles françaises à l'étranger, l'intégration des compétences multiples qui favorise l'interdisciplinarité entre différentes spécialités (archéologie, archéométrie, papyrologie, épigraphie, numismatique, etc.) ainsi que l'ouverture aux sciences sociales (anthropologie, linguistique, droit, géographie) et autres (physique, chimie, géologie, biologie, informatique, en particulier).

Mots clés :

Anthropologie, Archéobotanique, Archéozoologie, Archéométrie, Archéologie, Architecture, Céramologie, Codicologie, Diplomatie, Géomatique appliquée, Histoire, Histoire de l'Art, Historiographie, Iconographie, Musicologie, Numismatique, Paléo-environnement, Papyrologie, Prosopographie, Sigillographie, Sources épigraphiques, Sources manuscrites.

Antiquité chrétienne, Antiquité gallo-romaine, Antiquité gréco-romaine, Asie cen-

trale, Égypte pharaonique, Égypte gréco-romaine, Islam médiéval, Méditerranée pré-classique, Occident médiéval, Orient byzantin, Proche-Orient ancien, Proche-Orient hellénistico-romain, Sous-continent indien.

2 – ACTEURS ET ORGANISATION DE LA RECHERCHE AU CNRS

2.1 LES FORMATIONS DE RECHERCHE

Les formations qui ont actuellement un rattachement principal en section 32 correspondent à 1 FR (MOM, Lyon), 25 UMR, 6 FRE, 1 UPR (IRHT) et 1 USR (L'année épigraphique), ainsi que des UMS dont 2 sont des unités de recherche archéologique opérationnelles à l'étranger (Alexandrie, Naples). La section évalue aussi 1 FR, 15 UMR et 1 UPR rattachées principalement à d'autres sections du département SHS. Ces co-évaluations traduisent des liens étroits avec les sections 31 (16 co-évaluations), 33 (12) et 35 (7) mais concernent aussi d'autres sections des SHS (34, 38, 39) ou d'autres départements (17, 19).

On trouvera en annexe 2 dans quelles disciplines et dans quels domaines interviennent ces différentes formations de recherche.

Cet ensemble représentait, au printemps 2006, 320 chercheurs CNRS, 797 enseignants-chercheurs, 250 chercheurs d'autres organismes et administrations, 338 ITA CNRS, 59 IATOS, 11 ITA d'autres organismes et administrations, soit, au total, 1 774 personnes (Source : extraction Labintel par Arnaud Contentin).

Ces quatre dernières années, la grande majorité de ces formations (30/43 unités de recherche) est restée stable car le milieu était déjà bien organisé. Mais des modifications

importantes sont intervenues, toujours dans le sens d'une meilleure structuration. Une seule équipe a perdu le label d'UMR, alors que 6 FRE et 1 UPR ont été transformées en UMR. Ce sont les regroupements, le plus souvent volontaires, qui ont marqué cette période. L'UMR 7041 (ArScAn, Nanterre), déjà de taille exceptionnelle (248 membres permanents, 380 doctorants), a intégré, dans ses équipes, 2 UMR ; l'UMR 8167 (Paris 1, Paris 4, Collège de France) a été créée par le regroupement de 4 UMR et d'1 FRE, et l'UMR 8164 (Lille) par le regroupement de 2 UMR. Les restructurations, qui étaient particulièrement souhaitables en égyptologie, ont donné lieu à la création de l'UMR 8152 (Paris 4, Collège de France, Karnak) en regroupant 1 FRE et 1 UPR ; pour cette discipline, ce sont des logiques de site qui ont été privilégiées à Lille (UMR 8164 déjà citée) mais aussi à Montpellier (la FRE 2742 intégrant l'UMR 5140, début 2007). D'autres regroupements ont inclus des unités de la section 32 dans des configurations plus larges, tournées majoritairement vers d'autres domaines des SHS : UMR 6575 (Tours) et 8163 (Lille).

Dans cet ensemble d'unités de recherche, la majorité comporte 40 à 75 membres permanents (le plus souvent 7 à 16 chercheurs CNRS, 5 à 27 ITA) qui sont organisés en équipes ou selon des axes de recherche. Quatre unités se détachent du lot par un nombre important de membres permanents (> 100 ; au moins 24 chercheurs CNRS, 9 à 62 ITA) : UPR 841 IRHT ; UMR 8546 AOROC ; UMR 7041 ArScAn ; UMR 8167 Orient et Méditerranée ; mais seule cette dernière est de création récente. Quelques unités ont une taille inférieure à la moyenne (22 à 36 membres permanents) mais il s'agit généralement d'unités spécialisées où le nombre de chercheurs et d'ITA peut être relativement important ; c'est le cas notamment, pour l'archéométrie (UMR 5060, IRAMAT), l'architecture antique (UMR 6222, IRAA), l'archéologie médiévale (UMR 6572, 6577), l'égyptologie (UMR 8152) ou l'épigraphie (USR 710).

2.2 LES CHERCHEURS

Le tableau 1 donne les chiffres concernant l'évolution quantitative, depuis six ans, des catégories de chercheurs CNRS statutaires évalués par la section 32 (d'où des chiffres moins élevés que ceux donnés plus haut).

Tableau 1 : Evolution quantitative des catégories de chercheurs CNRS statutaires évalués par la section 32 (Source : archives de la section)

	oct. 2000	déc. 2002	oct. 2005	déc. 2006
CR2	15	19	26	20
CR1	159	151	140	141
DR2	98	95	89	87
DR1	15	17	19	17
DRCE	2	3	1	1
DREM	6	15	15	16
TOTAL	295	310	290	282
dont actifs	289	295	275	266

Après un léger accroissement de l'effectif en 2002, dû au nombre des recrutements en 2001-2002 (21) dans une période où les départs en retraite étaient moins nombreux, ces quatre dernières années ont été marquées par un net recul du nombre de chercheurs en activité (- 29). En fait, ce sont 38 chercheurs qui ont quitté le CNRS pendant cette période (2 autres changeant de section) : 3/4 n'ayant plus d'activité en France pour une raison ou une autre (retraite essentiellement), 1/4 demeurant dans le dispositif de recherche (comme enseignants-chercheurs surtout). Ainsi, les recrutements (15 CR2, 9 CR1) ont à peine couvert 2/5^e des départs et 4/5^e de ceux qu'on peut considérer comme définitifs.

Le nombre de postes aux concours CR a été pratiquement stable chaque année : 2 en

CR1 (sauf 3 en 2006) et 3 en CR2 (mais 6 en 2004). Sur ce plan, ces dernières années ont été marquées par une forte proportion de concours affichant des profils précis : 8 postes fléchés (1/3) et 5 coloriés. Ainsi, un seul poste de CR1 a été ouvert sans fléchage ni coloriage, en 2004.

Le tableau 2 fournit la répartition des chercheurs par grade et par âge, en octobre 2005. Il illustre vraisemblablement des tendances qui caractérisent le département au sein du CNRS. On notera en particulier les points suivants :

- La médiane est à 54 ans alors que le milieu d'une carrière peut être situé à 46 ans.
- On observe que seulement 27% des chercheurs de la 32 ont moins de 46 ans et qu'il est exceptionnel qu'ils passent DR2 avant cet âge.
- Un quart de l'effectif a 59 ans ou plus et ce sont les chercheurs de 57 et 58 ans qui sont les plus nombreux (16 et 20).

Tableau 2 : Répartition des chercheurs par grade et par âge, en octobre 2005 (Source : archives de la section)

	CR2	CR1	DR2	DR1	DRCE	TOTAL
≤ 30 ans	3					3
31-35	15	7				22
36-40	6	20				26
41-45	2	20	1			23
46-50		23	9			32
51-55		30	20	1		51
56-60		25	36	3	1	65
≥ 61		15	23	15		53
TOTAL	26	140	89	19	1	275

L'ancienneté moyenne en CR1, qui était, en 2005, de 12,1 ans pour l'ensemble du CNRS et de 13,5 pour les SHS, atteint 15,3 ans en 32,

ce qui est un maximum. En quatre ans, 16 postes ont été ouverts au concours DR2. Si l'âge moyen des candidats internes à ce concours était, en 2005, de 46 ans pour l'ensemble du CNRS et de 51,2 ans en SHS, il s'élevait à 52,79 en 32.

La répartition des chercheurs par disciplines s'établit de la façon suivante :

Archéologie, archéométrie, architecture, histoire de l'art, numismatique

143 chercheurs dont 59 archéologues pour les mondes gréco-romains, 20 archéologues de l'Égypte pharaonique ou du Proche-Orient ancien, 20 spécialistes d'archéologie médiévale, 14 spécialistes de l'architecture gréco-romaine, 12 archéomètres, 11 historiens d'art (Antiquité et Moyen Âge), 7 numismates.

Anthropologie, histoire, épigraphie

70 chercheurs dont 36 en Histoire ancienne (monde gréco-romain : 19 ; Égypte pharaonique et Proche-Orient ancien : 17) et 34 en Histoire médiévale.

Étude des manuscrits, philologie, codicologie, littératures et philosophies antiques et médiévales

42 chercheurs dont 13 pour les sources gréco-latines (Antiquité et Moyen Âge), 12 pour les sources chrétiennes, 7 pour les sources sémitiques, 5 pour les sources arabes et 5 autres.

2.3 LES ITA

Le nombre d'ITA dans les laboratoires ayant pour rattachement principal la section 32 s'élevait à 384 agents. Les personnels CNRS de la

section sont répartis en premier dans les BAP D « Sciences Humaines et Sociales » (35,24 %) et F « Documentation, Édition, Communication » (35,70 %); viennent ensuite la BAP H avec 17,27 % de l'effectif puis la BAP E (6 %) alors que le reste (un peu plus de 5,70 %) est réparti dans les autres BAP. À l'instar des personnels CNRS, près de 50 % des agents ITA de la section ont plus de 50 ans.

Tableau 3 : Répartition des ITA par âge
(Source: données fournies
par le département, février 2006)

	Nbr. ITA	%
≤ 30 ans	20	5,20
31-35	38	9,90
36-40	55	14,32
41-45	37	9,64
46-50	43	11,19
51-55	64	16,66
56-60	79	20,58
≥ 61	48	12,50
TOTAL	384	

Indépendamment de l'appartenance aux différents corps, la nature de l'implication des ITA de la section 32 s'effectue de deux manières distinctes: d'une part, ceux dont les compétences professionnelles sont proches de connaissances spécifiques à la section (comme les analystes de sources anciennes, par exemple); d'autre part, ceux dont l'emploi type n'est pas lié à la section (secrétaires gestionnaires ou gestionnaires de parc informatique, par exemple). Cependant, et ceci quelle que soit la nature du travail de l'ITA, presque tous se sentent fortement impliqués dans la recherche. Ils se sentent liés à la section du comité national à laquelle ils appartiennent, même si leurs compétences ne sont pas directement concernées. Il est à noter, pour les ITA du premier type, qu'ils

contribuent à la production scientifique non seulement par l'élaboration de sources qui nourrissent leur discipline mais aussi par leurs propres écrits scientifiques. L'évaluation de cette production ne peut pas être faite sur le même mode que pour les chercheurs dans le sens où ils ne peuvent consacrer qu'une petite partie de leur temps à la rédaction scientifique. Cependant il reste dommageable qu'une grande part de cette production, même si elle est reconnue par la communauté scientifique, ne soit pas toujours valorisée en terme de carrière.

La situation de la section devient alarmante lorsqu'on met en perspective les départs à la retraite des ITA et le fonctionnement des laboratoires. Si la mutualisation des équipes peut largement aider à suppléer les départs à la retraite des ITA aux emplois de types « généralistes »; en ce qui concerne les emplois directement liés aux domaines de connaissance de la section 32, le non renouvellement entraînera une réduction du traitement des sources scientifiques mises à la disposition de la communauté des chercheurs. Ce sont actuellement 68 agents ITA qui ont plus de 57 ans et dont les emplois types sont directement liés à la section 32 (analyste de source, méthodes en sciences humaines, archéologie de terrain, archéométrie). Leur départ à la retraite va bouleverser l'équilibre scientifique des laboratoires de la section 32. Cette situation est très préoccupante.

2.4 LES DOCTORANTS

On ne dispose pas, dans les rapports de la section, de données chiffrées pour l'ensemble des UMR évaluées par la section 32 mais les effectifs des doctorants établis à la fin du dernier quadriennal et présentés en annexe 3 concernent près des deux tiers des formations et sont donc significatifs. Le nombre de thèses soutenues au cours du dernier quadriennal est moins bien renseigné.

On observe d'abord que les formations qui accueillent le plus grand nombre de docto-

rants (UMR 8558 CRH, UMR 7041 ArScAn, UMR 8150) sont implantées dans la région parisienne et couvrent des domaines plus larges que ceux de la section 32 alors même qu'il n'est pas toujours facile, au vu des rapports d'activité, de faire la part des sections 31, 32 et 33.

Pour les unités qui se rapportent exclusivement ou essentiellement à la section 32, la situation est diversifiée en fonction de la taille de l'unité, du nombre de spécialités qu'elle couvre et de l'importance de l'école doctorale.

2.5 FORCES ET FAIBLESSES DE LA RECHERCHE FRANÇAISE

- Le renforcement de la taille critique des unités, tant à Paris qu'en province, a été poursuivi. Ainsi, de nombreuses unités, pluridisciplinaires, tendent à agréger des disciplines séparées par les traditions universitaires : Lettres classiques et médiévales ; Philosophies antiques et médiévales ; Archéologie, Histoire, Histoire de l'Art.

Cette forte cohésion du milieu se traduit par une puissante capacité de réactivité à des appels d'offre (ATIP, ANR).

Dans le département SHS, la section 32 est, par ailleurs, celle qui propose le plus de GDR (13). Cet engagement dans les réseaux se prolonge par une capacité d'initiative élevée sur les partenariats internationaux, européens et extra-européens : 5 GDRe (le premier officiellement installé en janvier 2006), 2 GDRI (Iran et USA) et 1 LEA (Slovénie) s'ajoutent aux PAI et PICS.

L'ouverture au dialogue avec d'autres champs disciplinaires est large : STIC, sciences de la vie, sciences de la terre, sciences de la matière.

- Les faiblesses les plus évidentes concernent :

- le manque d'ingénieurs d'études et de recherche pour la constitution de corpus, la

constitution de bases de données textuelles et iconographiques et pour leur mise en ligne ;

- le manque de techniciens et d'ingénieurs dans les nouveaux métiers de l'édition scientifique : PAO, DAO, traduction en anglais ;

- le manque de techniciens et d'ingénieurs dans les nouveaux métiers de l'information : infographistes, géomaticiens, photographes, webmasters, ingénieurs réseaux, gestionnaires de bases de données dont il faut garantir l'interopérabilité et la pérennité ;

- en archéométrie la difficulté d'assurer la pérennité des moyens humains et matériels malgré les efforts de structuration et de mutualisation réalisés dans une discipline à faible effectif mais très dynamique en production scientifique au service de la communauté archéologique ;

- la faiblesse, sinon l'inexistence de forces dans certaines aires de recherche, notamment pour assurer la relève dans les directions de missions archéologiques (Afrique du Nord, Asie Centrale).

- en archéologie du territoire national, le déséquilibre persistant entre le nord et le sud du territoire dans la répartition des chercheurs et des laboratoires autour desquels devraient se fédérer des programmes pérennes, interdisciplinaires et interinstitutionnels : actuellement, ce déséquilibre est particulièrement néfaste pour la période antique, alors que l'archéologie de terrain fournit une documentation considérable en constant renouvellement ; il est probable que cet état de fait n'est pas étranger au fléchissement des candidatures de gallo-romanistes de bon niveau ces dernières années.

Il apparaît, en outre, qu'en SHS, la section 32 est celle qui compte le moins de publications en anglais (statistiques à partir de Labintel) : il y a donc là un manque à gagner pour la diffusion internationale des résultats de la recherche française.

3 – LES ÉQUIPEMENTS DE LA RECHERCHE ET LES MOYENS DE DIFFUSION

3.1 BIBLIOTHÈQUES, PORTAILS, ARCHIVES OUVERTES

Un nombre croissant de bibliothèques d'équipe s'intègre dans des bibliothèques gérées par des Services Communs de Documentation universitaires, souvent dans le cadre de MSH. Cette démarche offre l'avantage de regrouper des ressources, de les voir gérer par un personnel compétent (conservateur, bibliothécaire) mais il est impératif que ce personnel soit suffisant pour ouvrir largement ces bibliothèques, offrir des services tel que le prêt entre bibliothèques.

Si les bibliothèques virtuelles se développent offrant des ressources ciblées aux chercheurs et doctorants : bouquets de revues en ligne, bases de données, un grand nombre de revues importantes ne connaissent pour le moment aucune diffusion électronique : les bases de données bibliographiques présentent l'avantage de les signaler. Le recours à de tels outils s'avère aussi utile, même pour les revues en lignes : index et thesaurus permettent une recherche plus intelligente que les moteurs traditionnels. La mise en place de portail de recherche comme Daphné D(onnées) en A(rchéologie) P(réhistoire) et H(istoire) sur le NE(t) accélère et facilite l'accès à diverses bases bibliographiques (Francis, Frantiq et BAHR) touchant l'archéologie et l'histoire (Préhistoire, Antiquité, Moyen Âge) par l'intermédiaire d'un seul lexique commun aux partenaires.

Parallèlement l'accès gratuit aux articles écrits par les chercheurs se développe. HAL permet de déposer facilement en pré-, post-print, ou tout électronique un texte ou, à défaut, une notice. Si cette procédure facilite le contrôle de la production d'une équipe, elle devrait aussi permettre une large et rapide diffusion des recherches, susciter des réponses

ou approfondissements de la recherche plus rapides eux aussi.

3.2 RÉSEAUX THÉMATIQUES PLURIDISCIPLINAIRES

Les RTP ont été créés à la suite du « Colloque Prospective », organisé par le département SHS en septembre 2003, pour développer les thématiques prioritaires qui avaient été définies lors de ce colloque. D'une durée de trois ans, ils constituent essentiellement un outil d'assistance à la politique scientifique et une instance chargée d'émettre des avis et des propositions destinés à la direction scientifique des SHS et à la communauté. À la différence des GDR, qui sont des structures de recherche conduisant des programmes d'études, les RTP ont une mission d'expertise et d'animation scientifique.

Les RTP qui intéressent la section 32 sont au nombre de deux :

– le RTP « Paysages et environnement : de la reconstruction du passé aux modèles prédictifs » créé en 2004. Le responsable et les membres du bureau relèvent majoritairement des sections 31 et 39. La section 32 y est représentée par un DR CNRS. Les thématiques centrales sont l'histoire de l'environnement, et l'anthropisation des écosystèmes. Ce RTP a organisé un colloque en septembre 2006 au Centre du paysage de Chilhac (43) ;

– le RTP « Modélisation des dynamiques spatiales (MoDyS) », créé en 2005. Le responsable et plusieurs membres du bureau relèvent de la section 32 du CNRS ou de la section 21 du CNU. Le RTP MoDyS a pour objectif de renforcer les collaborations interdisciplinaires en SHS en favorisant la diffusion et le partage des concepts, des modèles et des outils de l'analyse spatiale appliquée à la recherche sur les sociétés du passé et du présent. Le RTP a entrepris de faire un état des lieux interinstitutionnel des équipes et des réseaux travaillant dans le domaine de l'analyse spatiale, ainsi que de

l'offre de formation. Les résultats préliminaires de cette enquête, limitée dans un premier temps à l'archéologie et à la géographie, sont accessibles sur le site web du RTP (<http://modys.univ-tours.fr>). Le RTP organise également, les 8-9 novembre 2006 à Lyon, une rencontre de doctorants travaillant dans le domaine de la modélisation spatiale.

3.3 CENTRES DE COMPÉTENCES NUMÉRIQUES

Les unités de la 32 sont impliquées dans deux réseaux qui constituent des centres de compétences numériques :

– *TELMA* « Traitement Électronique des Manuscrits et des Archives », géré par l'IRHT (UPR 841) et l'École nationale des Chartes ;

– *M2IAS* « Méthodologies de Modélisation de l'Information Spatiale Appliquées », géré par le CRHST (UMR 8560). C'est une infrastructure d'information géographique qui a pour objectif de stocker, de maintenir et de mettre à disposition de la communauté scientifique des données spatiales numériques, statiques ou dynamiques.

3.4 PLATES-FORMES TECHNOLOGIQUES

Comme toutes les sections du département, la section 32 connaît, depuis une dizaine d'années, une profonde mutation par l'intégration des nouvelles technologies et des réseaux de communication. Cette appropriation est lourde de conséquences face aux enjeux scientifiques de demain. Cette évolution a été soutenue par la mise en place de plates-formes technologiques issues d'un appel à création lancé par le département SHS. La section 32 a vu la création d'une dizaine de plates-formes technologiques :

- archéovision (Bordeaux III) ;
- plate-forme expérimentale mutualisée sur les métallurgies (IRAMAT, CEAlexandrie, EFA) ;
- plate-forme analytique inter-institutionnelle CEA-CNRS avec création d'un laboratoire mutualisant les grands équipements (Pierre Süe Saclay, IRAMAT Belfort) ;
- plate-forme Datation C₁₄ (MOM, Lyon II) ;
- le réseau FRANTIQU (Maison René-Ginouès, MOM, CEPAM Nice) ;
- banques d'images et de données textuelles, issues du CCT (MOM, Lyon II) ;
- ISA (Information spatiale et archéologie). La plate-forme technologique ISA, portée par la MOM à Lyon, est constituée d'ingénieurs archéologues géomaticiens affectés à des fonctions, le plus souvent mutualisées, dans des unités d'archéologie constituant les têtes du réseau : MSH de Dijon (Pôle géomatique et UMR 5594), Lyon (MOM-FR 538), Nanterre (Maison René-Ginouès), Nice (CEPAM, UMR 6130), Tours (LAT, UMR 6173 CITERES et plateau technique de la MSH) et Besançon (UMR 6565). Le réseau ISA s'est élargi ensuite à la MSH de Montpellier (UMR 5140), à celle de Toulouse (UMR 5136 FRAMESPA), à l'INRAP, au ministère de la Culture et aux services archéologiques de collectivités territoriales, ainsi qu'à des partenaires étrangers, en Slovénie, en Angleterre, aux Pays-Bas, au Canada (réseau pan-canadien Géotide) et aux États-Unis.

Par la mutualisation des savoir-faire et des ressources des laboratoires de la section, ceux-ci ont accès à des appareillages dont ils ne pourraient seuls assumer ni l'achat ni la maintenance. Il est peut-être souhaitable de mieux faire connaître la possibilité d'accès à ces ressources à l'ensemble des acteurs. Pour une meilleure visibilité et plus grande efficacité en terme de production scientifique il est important de poursuivre le développement de ces « outils » communs qui, au-delà de la section 32 constituent, au même titre que les bibliothèques spécialisées, les grands équipements du département. Ces infrastructures sont maintenues et développées essentiellement par les

ITA qui par leur travail orientent fortement les moyens de production scientifique de la section. Il est donc souhaitable que des évaluations précises puissent aider à un développement cohérent tant à l'échelle d'une section qu'à celle du département.

3.5 PUBLICATIONS

Les différents types de publication

Dans les disciplines et spécialités couvertes par la section 32, le domaine des publications scientifiques présente de fortes spécificités liées aux exigences des contenus (par ex. éditions de textes et de sources anciennes, abondance des illustrations en archéologie), mais aussi à l'histoire des pôles de recherche français et aux relations avec l'étranger. Par rapport à d'autres domaines scientifiques, les types de publications sont plus diversifiés et certainement moins monopolisés par les revues.

- Les *livres monographiques* tiennent une place importante, sous la forme non seulement d'ouvrages de synthèse, de publications et analyses de sources, mais aussi d'essais. On notera, d'ailleurs, que les publications qui ont, dans les décennies passées, marqué un tournant dans la recherche, l'ont souvent été sous forme d'ouvrages. Ils demandent une somme de travail sans commune mesure avec un ou même plusieurs articles. Ce sont souvent eux qui font connaître véritablement un chercheur au niveau international.

- Les *articles de revues scientifiques*, françaises ou étrangères, sont le premier débouché des recherches. Selon les domaines, ils peuvent être publiés dans des revues à spectre plus large ou plus spécialisé. Or, les indices de citation dépendent en grande partie de ce critère. Les travaux érudits et les études sur les sources trouvent tout naturellement leur place dans des revues très spécialisées, au lectorat restreint. Inversement, celles-ci sont en général très internationales dans le cercle de leurs auteurs

comme dans leur public, même si on ne peut attendre qu'elles soient autant citées que les *Annales*. Dans tous ces types de revues, il est important que se mette en place une véritable politique éditoriale, dans laquelle les comités scientifiques ou comités de lecture soient diversifiés et ne jouent pas un rôle purement nominal. Un effort a souvent été fait, il doit être poursuivi.

La multiplicité des titres est sans doute un sujet de réflexion à avoir : si elle traduit l'esprit d'initiative et d'entreprise des équipes, toujours à encourager, elle a aussi des effets négatifs : outre la dispersion des moyens, on observe que nombre de titres sont davantage en recherche de contributions que de sélection sévère des manuscrits soumis.

- Les *actes de colloque* sont également un type de publication dont la montée en puissance n'est pas sans conséquence sur l'équilibre du réseau des revues. Les équipes et leurs chercheurs étant souvent évalués en partie sur leur capacité à organiser de tels événements et à les publier, la pression est forte à les multiplier. La publication est parfois difficile. C'est souvent en publiant dans des revues, comme numéros spéciaux ou suppléments, que la difficulté est contournée. Mais ce n'est pas forcément un bon calcul : les comités de lecture et de rédaction des revues en question ne sont alors pas en position de jouer un rôle scientifique actif pour effectuer un réel tri des articles ; d'autre part, à terme, un aussi grand nombre de colloques appauvrit le flux régulier d'articles vers les livraisons périodiques des revues.

- Il faut évoquer aussi les autres ouvrages collectifs, entreprises thématiques ou recueils. La multiplication récente des volumes de *Mélanges* n'est pas sans poser question. Si certains ouvrages, à la thématique bien ciblée et d'ampleur limitée, trouvent éditeur et public, d'autres sont de véritables patchworks, très difficiles à publier, et très peu diffusés. Or il est difficile individuellement de refuser une telle invitation, pour des raisons relationnelles. C'est donc collectivement que la communauté scientifique doit engager une réflexion sur ce sujet.

De façon générale, on doit tenir compte du fait que ceux dont le terrain de travail est situé à l'étranger, et particulièrement dans des pays non européens, se doivent pour des raisons diplomatiques de publier régulièrement dans des revues ou ouvrages collectifs locaux. Il serait injuste de ne pas tenir compte de ces publications, qui ne sont pas toujours faites dans des ouvrages entièrement de premier plan, mais qui sont nécessaires aux relations locales.

Il faut enfin mentionner toutes les publications dites de vulgarisation ou de diffusion de la recherche. Dans le domaine de la section 32, c'est le premier retour qu'à la société sur des recherches dans lesquelles elle investit. Les chercheurs sont aussi amenés par ce biais à rectifier l'image souvent déformée que donnent les médias de tel ou tel sujet, l'histoire et l'archéologie étant de fait «à la mode» actuellement.

Le rôle du CNRS en tant qu'institution dans le soutien aux publications

Actuellement, l'aide aux publications prend trois formes.

- La première, moins visible, mais peut-être la plus importante, est *un soutien logistique*. Ainsi, sur le budget de fonctionnement des équipes, des vacations peuvent servir à rémunérer des techniciens spécialisés pour mise en page, cartographie, traitement d'images, dans le cadre d'une publication. Mais face aux demandes des éditeurs, publics comme privés, nombre d'ITA ou de chercheurs sont maintenant amenés à consacrer une bonne partie de leur temps de travail non seulement à ce qui pourrait relever du secrétariat scientifique (contact avec des auteurs, mise en forme de textes, relecture d'épreuves), mais aussi au travail d'édition lui-même, avec la fabrication de livres ou de revues «camera-ready»: il ne faut pas se cacher que cela prend beaucoup de temps et que les personnels ne sont souvent ni formés ni correctement équipés. La question de la pérennité des équipes éditoriales se pose avec acuité aujourd'hui. Le soutien

conjoint du CNRS aux revues passe notamment par la mise à disposition d'ITA pour des temps variables (de 10% à 100%). Pour l'ensemble des revues SHS, cela représente environ 50 emplois pleins. Or ces personnes sont, pour la plupart, proches de la retraite et leur remplacement par le CNRS n'est pas à l'ordre du jour. En outre, la plupart des supports fonctionnent également grâce à l'investissement personnel de quelques-uns et il n'est pas sûr qu'un tel bénévolat trouve sa relève. Il ne faut donc pas se cacher les difficultés à venir et des adaptations organisationnelles seront nécessaires. Il est indispensable que les tutelles se positionnent sur ces questions imminentes.

- La seconde est *l'aide financière directe* aux revues. Un certain nombre de revues scientifiques ont longtemps été subventionnées par le CNRS, selon un système qui est en ce moment fortement remis en question. Cela a sans doute permis à des revues très spécialisées, à faible diffusion, de survivre, mais il est pertinent de se demander si parfois des éditeurs n'ont pas considéré le système comme un confort les dispensant d'une véritable politique de diffusion. La réflexion est donc à poursuivre. Mais il n'est pas sûr que le critère d'un index de citations soit le plus pertinent pour élire les titres qui devraient continuer à recevoir une aide. Les revues les plus généralistes, donc les plus citées, sont sans doute celles dont la survie économique est la mieux assurée sans subvention. L'aide proposée à la mise en ligne est très intéressante, mais cette mise en ligne ne saurait se substituer à l'édition papier dans des domaines d'érudition où l'on publie des documents inédits (inscriptions, textes, rapports de fouilles) et où on consulte encore des travaux de plus d'un siècle. On ne peut considérer les publications dans les domaines de l'érudition de la même façon que dans ceux où un travail de plus de cinq ans est périmé.

- *Le rôle de CNRS-Éditions* est très important: c'est là qu'ont trouvé place des entreprises éditoriales qui, par des publications périodiques ou des séries, constituent des corpus indispensables au développement des recherches internationales (éditions de texte,

monographies de monuments, collections ou de fouilles) et couvrent des domaines où ces publications sont appelées à faire longtemps référence. Les choix et les critères récents de CNRS-Éditions, mal explicités et très formels, mettent souvent en péril de telles entreprises. Le cas des supports consacrés à la publication des sources textuelles et archéologiques est particulièrement préoccupant en raison des réductions (volume, rythme) envisagées par CNRS-Éditions qui pénalisent lourdement des programmes déjà engagés. S'il est normal de tenir compte des impératifs financiers qui guident en partie ces choix, on doit se rappeler qu'il y a surtout gaspillage à ne pas pouvoir publier une recherche dont l'établissement a été largement financé par des fonds publics. CNRS-Éditions, qui reçoit aussi des fonds publics, remplit, de fait, une mission de service public dans le domaine de l'édition scientifique.

Les partenariats dans l'édition des revues d'archéologie du territoire national

L'accord-cadre quadriennal CNRS-MCC, daté du 11 juin 2003, vise les conventions entre la Direction de l'architecture et du patrimoine et plusieurs unités du CNRS pour la publication des revues en archéologie du territoire national. La convention cadre quadriennale relative aux huit revues interrégionales d'archéologie MCC-CNRS a été signée le 24 octobre 2003 (arrivant à échéance dans un an !). Ces documents sanctionnent les partenariats en matière d'édition scientifique et invitent donc à des échanges réguliers entre les tutelles sur la situation des revues et les problèmes de l'édition en général. Mais, à l'heure actuelle, ces partenariats ne dépassent guère le niveau administratif alors que le contexte mouvant de l'archéologie en France demanderait un véritable co-pilotage et l'affichage d'une stratégie commune.

Les enjeux à court et moyen termes

Orienter l'information vers les bons outils de diffusion

Devant l'augmentation exponentielle des données de terrain et de la masse des informations, les éditeurs scientifiques seront conduits à plus de sélection et de hiérarchisation ; c'est probablement sur ce genre de critères que devraient se fonder les choix entre passage au numérique et maintien du support papier.

Favoriser la diffusion rapide de l'information

La place réservée à l'actualité de la recherche archéologique, gourmande en illustrations, est très variable selon les supports. Cette question doit être envisagée globalement, dans la perspective de la mise en place d'un support électronique au niveau national, *Archéologie de la France Informations*, sous l'égide des ministères de la Culture et de la Recherche, qui prendra la relève de ce que fut *Gallia Informations* et des actuels *Bulletins scientifiques régionaux* édités par les services déconcentrés du ministère de la Culture. Il y a véritablement urgence à la mise en route effective de cette plate-forme de diffusion.

Éviter la dispersion et renforcer la lisibilité des revues du service public

La diversification des acteurs et opérateurs, y compris privés, en archéologie nationale, ouverte par la loi de 2003, est susceptible de rendre encore plus complexe la gestion d'un réseau rationnel de publications. Le rôle des organismes publics sera d'autant plus essentiel. Il conviendrait que l'INRAP soit partie prenante dans la définition d'une stratégie d'ensemble. Cette stratégie doit viser à éviter la dispersion d'énergie dans la création inconsidérée de nouveaux supports. Il s'agira, au contraire de conforter le réseau existant (revues nationales et interrégionales), en le

situant comme le canal incontournable de la diffusion des résultats de la recherche.

Chacun s'accorde à admettre que le domaine de l'édition scientifique en sciences humaines doit évoluer et sa gestion se rationaliser. Dans cette perspective, un groupe de travail spécifique de la section 32 s'est attelé à l'analyse des principales revues aidées par le CNRS pour établir un panorama aussi complet que possible de la production. Les résultats de cette enquête devraient aider les instances dans leurs décisions. Toutefois, les évolutions à venir ne sauraient gommer les spécificités des sciences humaines pour faire rentrer les publications dans un « moule » présupposé plus efficace parce qu'il serait transposé des sciences « dures ». Il est important de sauvegarder la diversité des supports qui garantit contre « la pensée unique », élargit la palette des tribunes disponibles et permet de faire jouer le ressort de la réactivité grâce à l'implication volontariste des chercheurs dans l'édition.

4 – LES GRANDES AVANCÉES DES DIFFÉRENTS DOMAINES

Comme le soulignait déjà le rapport de conjoncture précédent, il n'est pas possible, dans ce cadre, d'aborder sérieusement l'ensemble des thématiques et des problématiques des sciences de l'Antiquité et de la médiévis-tique. Rendre compte de tous les résultats acquis durant ces quatre dernières années n'était pas non plus envisageable dans le temps imparti, d'autant que beaucoup de programmes reposent sur des travaux de longue durée, mobilisant des équipes et des moyens parfois très importants, auxquels le CNRS a apporté et doit continuer à apporter un appui décisif.

On trouvera cependant des informations à ce sujet dans le chapitre consacré aux enjeux scientifiques des prospectives (*Voir* § 9.1 et 9.2).

5 – PARTENARIAT AVEC D'AUTRES ORGANISMES : DES OPPORTUNITÉS

5.1 MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION ET INRAP

Dans le champ de l'archéologie du territoire national, les actions et programmes trouvent un appui traditionnel auprès du ministère de la Culture et de la Communication (Direction de l'architecture et du patrimoine), à la hauteur des investissements consentis par celui-ci aux organismes et acteurs de toutes institutions : soutien à la recherche programmée (fouilles, prospections, programmes de recherche, analyses de laboratoire) ; subvention aux publications et à l'édition scientifique, aux actions de valorisation, de conservation ; fonctionnement de centres de recherche, création de dépôts de fouilles, etc.

Les partenariats développés de longue date par le MCC avec le ministère de la Recherche et le CNRS embrassent toutes les étapes de la recherche, du terrain à la publication. Ils visent à dynamiser les collaborations entre chercheurs du CNRS, du MCC et de l'INRAP. À cet égard, on rappellera deux accords-cadres récents : en 2002 entre le ministère de la Culture et de la Communication et le ministère de la Recherche, d'une part, et en 2003 entre le ministère de la Culture et de la Communication et le CNRS, d'autre part. Les contractants s'engageaient à renforcer la coopération en matière d'archéologie du territoire national en favorisant le développement ou la création de structures de recherche associant les différents partenaires, mais aussi en assurant un meilleur maillage territorial là où le dispositif de recherche est insuffisamment dense. Si ces accords, qui ont connu une large adhésion de la communauté scientifique, ont été indéniablement suivis d'effets positifs, on déplore aujourd'hui un certain désintérêt des autorités contractantes pour des collaborations que les cher-

cheurs jugent pourtant indispensables. Il conviendrait que les engagements soient respectés, les acquis évalués et les actions achevées ou relancées. Les partenariats concernent plus particulièrement les domaines suivants :

Programmation de la recherche : les « actions collectives de recherches »

À la suite de deux appels d'offre lancés en 2002 et 2003, 32 ACR ont vu le jour, cofinancées Culture, Recherche et INRAP. Ce programme pluriannuel s'inscrit dans la tradition des précédentes actions thématiques programmées. Largement réparties sur le territoire national, les ACR développent des thématiques depuis la Préhistoire ancienne jusqu'à l'époque moderne. Au total, plus de 700 chercheurs de tous horizons sont concernés. Près de la moitié appartiennent au CNRS. Des difficultés sont survenues dans le déroulement de ces actions du fait des retards ou annulation de crédits auprès des équipes ; l'achèvement du programme prévu pour 2006 a dû être reporté à 2007.

On insistera ici sur l'importance du dispositif initial et sur l'intérêt de favoriser son aboutissement dans de bonnes conditions. En bonne logique, la poursuite du partenariat devrait se concentrer à partir de 2007-2008 sur la mise en œuvre des publications issues des travaux de ces ACR.

Institutionnalisation des collaborations scientifiques au niveau des UMR

À l'origine de cette démarche, on peut évoquer les premiers partenariats développés depuis une quinzaine d'années avec une demi douzaine d'UMR à dominante archéologique et archéométrique. L'accord cadre signé en 2002 par le MR et le MCC entendait intensifier les coopérations entre les services du MCC, les équipes et laboratoires des établissements publics sous tutelle du MCC et du MR (CNRS et INRAP, notamment) et les universités. Cette politique incitative a connu un réel succès : à

titre indicatif, début 2006, 17 UMR ont contractualisé avec le MCC (voir annexe 4), accueillant 110 agents (à temps partiel) des services déconcentrés et des services nationaux du MCC. Trois autres UMR sont en attente de contractualisation depuis 2005. Les soutiens de programme apportés par le MCC aux UMR contractantes le sont au prorata du nombre d'agents accueillis. Une politique de conventionnement entre certaines UMR et l'INRAP vient compléter ce dispositif.

Il convient de souligner ici l'intérêt qu'il y a à inciter les UMR à accueillir les chercheurs des services régionaux du MCC, de l'INRAP et, à terme, des collectivités territoriales pour amorcer ou poursuivre les coopérations exigées par l'exploitation des données accumulées par certaines fouilles programmées non publiées et par les opérations d'archéologie préventives. Des accueils en détachement en rapport avec des programmes prioritaires devraient être le point d'orgue de ces rapprochements.

La diffusion des résultats de la recherche

Depuis les années 1980, le MCC conduit avec le CNRS une politique d'incitation à la publication des résultats de la recherche archéologique nationale. À l'heure actuelle, le MCC apporte son soutien à 5 revues nationales et 9 revues interrégionales et régionales. Le partenariat concerne deux autres supports de diffusion essentiels à la recherche française : la série des *Documents d'archéologie française* et le projet d'information en ligne AdeFI, qui est appelé à remplacer *Gallia Informations* et les *Bilans scientifiques régionaux* (avec le soutien de la MRT et de l'INIST). Mais l'absence d'une stratégie partagée (notion de réseau, classement des supports, numérisation...), au niveau des instances de décision, s'est fait sentir ces dernières années et s'est traduite par l'irrégularité des collaborations et des cofinancements, en dépit des engagements pluriannuels contractualisés. On notera, en revanche, une position assez unanime des responsa-

bles de publication et des chercheurs sur l'état des supports existants et des évolutions souhaitables et possibles. En tout état de cause, la conjoncture est actuellement peu encourageante pour les acteurs.

Une meilleure concertation des organismes signataires des différentes conventions et accords en matière de diffusion des résultats de l'archéologie nationale est donc nécessaire.

ARTEMIS

Depuis 2002, le MCC et le CNRS sont également partenaires dans la plate-forme de datation radiocarbone sur le nouveau spectromètre de masse par accélérateur (SMA) ARTEMIS, gérée par l'UMS 2572 Laboratoire de Mesure du Carbone 14. Dans le domaine des SHS, une convention établit les règles d'un partenariat très étroit entre la MRT et la DAPA du MCC et le Département des SHS du CNRS. Le cahier des charges d'ARTEMIS prévoit un millier de mesures par an pour le département des SHS : celui-ci en rétrocède 300 à la DAPA. La préparation des échantillons est obligatoirement assurée par le Centre de datation C_{14} de l'UMR 5138 (Lyon II).

Le MCC et le Département des SHS sont également conduits à œuvrer en partenariat dans le cadre du projet SOLEIL structuré autour du synchrotron.

5.2 MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

L'écrasante majorité des demandes de fouilles et de prospections archéologiques à l'étranger sont formulées et obtenues par des chercheurs CNRS et des enseignants-chercheurs membres d'unités CNRS. Au total, le MAE soutient 154 missions, concernant 62 pays étrangers, pour une subvention totale de 2 800 000 euros, soit une moyenne de près de 17 000 euros par mission, avec une extrême

variation, de quelques milliers d'euros à plus de 60 000 euros pour certaines missions égyptiennes.

La plupart des 23 rapporteurs des sous-commissions (Afrique-Arabie, Amérique, Asie-Océanie, Afrique-Arabie, Orient ancien, Europe-Maghreb, Asie-Océanie) sont membres d'UMR. Les directeurs des écoles françaises y siègent de droit et sont rapporteurs.

Certains pays d'accueil n'acceptent les fouilles que si elles sont accompagnées d'un programme de valorisation. La signalétique réalisée avec l'aide du Louvre à Ougarit (Syrie) est à citer comme un exemple de collaboration. Les mécanismes des fonds de solidarité prioritaire (FSP) permettent également de financer des actions d'envergure comme sur le site de Dougga (Tunisie).

Le rôle des instituts français de recherche en sciences sociales à l'étranger est important. Ils sont au nombre de 27, et plusieurs, du fait de leur histoire et de leur origine, ont une action importante et traditionnelle en archéologie. L'IFPO, implanté à Damas, Beyrouth et Amman, joue ainsi un rôle d'autant plus important en archéologie que la Syrie est le pays qui concentre le plus grand nombre de missions soutenues par le ministère des affaires étrangères (une quinzaine au total). Cet institut, le plus important du réseau du MAE, a ainsi sa propre politique de publication en archéologie.

Les écoles françaises à l'étranger (EFA, EFR, IFAO), qui dépendent du ministère de l'Éducation Nationale, jouent également un rôle important dans le pays même où elles sont implantées, mais elles peuvent également agir dans des régions limitrophes ; c'est le cas, par exemple, de l'École Française de Rome au Maghreb et dans les Balkans. Elles assurent le pilotage de programmes de recherche ou de fouilles, la direction de publications, souvent en partenariat avec le MAE et avec le concours du CNRS.

La ligne éditoriale des ERC (Éditions Recherches sur les Civilisations) soutenue par le MAE fait l'objet d'une réflexion afin d'en améliorer le système.

Différents supports sont utilisés pour soutenir les projets de recherche à l'étranger : les programmes internationaux de coopération scientifique (PICS) ou les GDRI. Les postes diplomatiques ont également la possibilité d'initier des projets en archéologie et patrimoine. Des bourses pour des archéologues et/ou spécialistes de la préservation et de la mise en valeur du patrimoine des pays d'accueil sont également possibles.

Le MAE, pas moins que le Ministère de la Culture pour l'archéologie métropolitaine et d'autres domaines, est donc un partenaire important pour le CNRS et pour les unités des sections 31 et 32.

6 – CNRS ET UNIVERSITÉ : UN RÔLE STRATÉGIQUE POUR L'ORGANISME

L'Université française n'offre actuellement que peu de cursus de formation structurés, que ce soit pour l'orientalisme ancien (Égypte comprise) ou à plus forte raison sur l'Orient chrétien ou même l'Orient musulman médiéval, les cursus d'arabe ou d'hébreu privilégiant le monde moderne, alors que la situation est différente ailleurs, en Europe ou aux États-Unis où existent des cursus organisés d'études sémitiques anciennes, souvent en lien avec les études classiques. Le choix des étudiants pour ces domaines intervient généralement de manière tardive et suppose, de leur part, l'acquisition d'une formation linguistique et technique relativement longue qu'ils ne trouveront que rarement à l'Université et qui leur sera tout juste utile pour la thèse, fatalement achevée plus tard que dans les autres domaines : en ce sens, la levée de la limite d'âge pour les CR2 est un point positif, et une limite liée à la date d'achèvement de la thèse serait, en tout cas, plus pertinente.

Dans les disciplines d'érudition, les quelques enseignements existant sont souvent

assurés, à part l'EPHE et très ponctuellement le Collège de France, par des chercheurs du CNRS qui restent très marginaux dans le cadre universitaire : leurs enseignements, bien qu'ils attirent beaucoup d'étudiants étrangers, sont majoritairement dispensés dans des structures marginales par rapport à l'Université (Institut catholique, École du Louvre, ENS, EPHE, EHESS, etc.) et ne sont pas facilement intégrables dans les cursus universitaires. Les mémoires sont le plus souvent dirigés par des universitaires ce qui peut poser problème dans des domaines non représentés à l'université. La situation est un peu différente pour les thèses, puisque les chercheurs CNRS habilités peuvent intégrer des écoles doctorales.

Pour le Moyen Âge, certaines de ces sciences de l'érudition ne sont plus enseignées à l'université et il est indispensable que des lieux existent qui proposent leur enseignement sous la forme d'écoles doctorales ou de séminaires thématiques comme c'est le cas à l'IRHT, à Poitiers (CESCM), à Saint-Étienne (CERCOR), à la Mission Historique Française en Allemagne, etc.

Dans le domaine de l'archéologie métropolitaine et pour les champs de compétence de la section 32, l'Université ne compte que 9 chaires pour l'Antiquité gallo-romaine (Paris I, Paris X, Aix, Bordeaux, Toulouse, Nice, Strasbourg, Clermont-Ferrand, Besançon), 6 pour la Protohistoire (Paris I, Aix, Tours, Dijon, Strasbourg, Besançon) et 2 seulement pour l'archéologie médiévale (Paris I, Aix, + 1 direction d'études EHESS).

7 – RECHERCHE, CHERCHEURS ET SOCIÉTÉ

Sur un plan général, les spécialistes des mondes anciens et médiévaux doivent faire face, plus que jamais, à l'actualité et aux déformations contemporaines de leur matière. En lien avec les conservateurs du patrimoine et

au travers d'expositions et de manifestations de médiation, ils influent sur la représentation que se fait le public de leurs disciplines et, face au développement d'Internet, ils doivent rendre lisibles et accessibles les questionnements qu'ils élaborent, les données qu'ils publient afin qu'ils ne soient pas noyés et étouffés par un discours séduisant mais dépourvu de fondements scientifiques.

Le champ de la section 32 comprend des thématiques de recherches qui s'avèrent des enjeux essentiels dans la société contemporaine :

- histoire ancienne et médiévale de régions d'origine des populations immigrées en France, qui structure l'identité culturelle de ces populations : on pourra penser aux cultures antiques du Maghreb et à leur place dans la construction d'une identité nationale qui dépasse l'appartenance au monde arabe ;

- étude de l'origine des grandes religions contemporaines et notamment des monothéismes : l'étude du milieu de naissance de l'islam, des modalités de rédaction de son texte fondateur, des influences qu'il a reçues du judaïsme et du christianisme ; étude des caractéristiques des christianismes orientaux, tant d'Europe orientale que du Proche-Orient, essentielle quand les communautés s'installent en France et y revendiquent une place en tant que telles ; étude historique des religions en général et de leurs traditions, qui doit se faire scientifiquement dans un monde marqué par la montée des fondamentalismes ;

- développement des recherches environnementales (paysage-eau-irrigation) et sociales (ANR Balnéorient) en prise avec les inquiétudes et les problèmes de la société civile contemporaine au Proche-Orient.

S'il est un domaine où il convient de tenir compte des mutations institutionnelles et réglementaires intervenues ces dernières années, c'est bien celui de l'archéologie préventive sur le territoire national. Pour la première fois, la loi française (Code du patrimoine, livre V) donne une définition du patrimoine archéologique, en accord avec les pratiques d'une recherche moderne, et elle ancre sans

ambiguïté l'archéologie préventive dans le champ de la recherche scientifique, comme devant déboucher sur l'interprétation et la diffusion des résultats. De par son fondement juridique et l'instauration d'un impôt spécifique, l'étude du patrimoine archéologique menacé relève des choix politiques, économiques et sociaux du pays : plus encore que par le passé, les chercheurs sont redevables envers leurs concitoyens. Si les services prescripteurs (MCC) et organismes opérateurs (INRAP, services de collectivités territoriales et autres opérateurs agréés) sont placés en première ligne, toutes les institutions de recherche sont concernées par les évolutions en cours ou à venir. Il apparaît plus que jamais nécessaire que tous les organismes concernés par l'archéologie métropolitaine partagent la préoccupation de la « programmation » de l'archéologie préventive, comme partie prenante de l'archéologie en général.

8 – VALORISATION DE LA RECHERCHE

Depuis une petite dizaine d'années, on observe une augmentation des productions d'outils de valorisation de qualité engendrée par les chercheurs eux-mêmes, à titre individuel, mais aussi au titre d'une équipe, voire d'un centre de recherche tout entier. L'évolution positive des instances d'évaluation à l'égard des actions de valorisation rend plus facile l'investissement des chercheurs dans ce domaine, bien que plusieurs facteurs constituent encore des freins : le manque de formation dans les domaines qui relèvent de la communication, l'investissement en temps que le chercheur doit consacrer à la réalisation d'un outil de valorisation (ouvrage grand public, exposition, produit audiovisuel, conférences, émission de TV, manuel scolaire, etc.), mais aussi le peu de considération trop longtemps accordé à cette « mission ». L'émergence d'opérateurs culturels de qualité, ne donnant

pas dans le sensationnel, mais ayant un regard documentaire objectif sur les disciplines de la section 32, en particulier en archéologie, a aussi contribué à rendre la communauté scientifique moins frileuse. Ainsi, le taux d'audience de l'archéologie se place immédiatement après celui des Sciences de la vie (médecine), comme en témoigne le succès des documentaires sur Alexandrie, Zeugma, Olympie, diffusés aux heures de grande écoute. Mais l'intérêt des publics pour les recherches relevant de la section 32 est beaucoup plus large de même que les supports de communication comme en témoigne, par exemple, l'ouvrage et le DVD-ROM de l'IRHT, *Le Moyen Âge en lumière. Manuscrits enluminés des bibliothèques de France* (J. Dalarun dir., 2002) qui ont fait l'objet de plusieurs rééditions.

Si de tout temps les expositions ont été le média privilégié, l'évolution de ce mode d'expression dans les pratiques culturelles s'est aussi considérablement modifiée. Les disciplines de la section 32 sont parmi celles que le public apprécie particulièrement. Liées intimement à l'Histoire et au Patrimoine, elles véhiculent des valeurs fondamentales dans la quête d'identité, l'appropriation individuelle et collective d'un patrimoine commun transmissible, elles favorisent le discernement des valeurs sur lesquelles nos sociétés sont construites, elles contribuent au renouvellement des solidarités, elles éveillent l'esprit critique des citoyens. Si les médias ne s'y sont pas trompés, les collectivités territoriales non plus.

Le renouvellement des expositions permanentes des Musées s'accompagne presque toujours aujourd'hui d'une évaluation dans laquelle la communauté scientifique est systématiquement associée. L'évolution des politiques culturelles régionales implique nos collègues dès qu'il est question de la mise en valeur de tel ou tel site. Le réinvestissement humain dans la sphère des musées, même s'il est encore timide, témoigne d'une volonté affichée de voir se développer une information scientifique et technique en prise avec l'évolution de la connaissance loin des muséographies poussiéreuses et immuables. L'émergence de centres d'interprétation associés soit

à un site soit à un musée est actuellement une constante dans tous les grands projets internationaux. Ces centres, plus qu'une vitrine technologique, sont des lieux où le public découvre la recherche « en train de se faire » (exemple de l'Archéopôle d'Aquitaine, UMR 5607 Ausonius). Les dispositifs qui y sont développés placent ce dernier au cœur des problématiques de recherche, de conservation, d'exploitation des sites. Le grand avantage de cette formule consiste à nourrir en continu le centre d'interprétation de données nouvelles et lui évite, ce qui pénalise tous les dispositifs actuellement exploités, l'obsolescence. Cette formule replace aussi les chercheurs au « centre » du site archéologique. Elle évite, comme c'est trop souvent le cas, qu'ils en soient absents. Les Journées du Patrimoine, auxquelles les équipes de la section 32 participent largement, rencontrent également un succès croissant.

Il n'est pas toujours facile cependant de garder la mesure d'une bonne valorisation. En archéologie orientale par exemple, l'intervention financière de collectivités territoriales, de mécènes industriels ou privés, voire d'un mécénat de média spécialisés n'est pas sans impact sur la recherche elle-même et sur le développement d'une communication scientifique parfois excessive et pas toujours raisonnée.

Toutefois, malgré le fort potentiel que suscite l'intérêt des recherches pour le public et la volonté de notre communauté d'y répondre, c'est plutôt l'indigence tant des moyens financiers qu'humains qui constitue un très sérieux frein à cette évolution même si l'on peut espérer qu'elle ne soit que conjoncturelle. La récente réforme de la communication du CNRS en faisant disparaître la communication propre du département n'affaiblit-elle pas encore plus la latitude de ce dernier à soutenir ponctuellement des actions de valorisation ? À cela s'ajoute la résistance des opérateurs culturels « classiques » (DRAC) à financer des actions « scientifiques » considérées comme relevant de la recherche, ou des DRRT qui prêtent un caractère « culturel » à ces actions de valorisation et les renvoient à la « Culture ».

Conjoncture ou pas, l'absence de moyens rend cette mission difficile et beaucoup s'y découragent, c'est dommage car notre communauté aurait tout à gagner à rester « l'enfant chéri » du grand public et de tous les citoyens.

9 – PROSPECTIVES

9.1 ENJEUX SCIENTIFIQUES

Sources à éditer, à traduire et à étudier

Il reste encore bien des domaines où des sources littéraires ou documentaires attendent leur première édition. C'est le cas notamment pour beaucoup de textes en langues orientales, antiques ou médiévales.

La recherche française s'est illustrée pendant près d'un siècle, de la fin du XIX^e siècle au milieu du XX^e, par de nombreuses traductions de sources (en particulier en langue arabe, mais pas seulement). Ce travail de traduction, en mettant à disposition du plus grand nombre les sources textuelles de zone extra-européennes, a permis l'ouverture de nouveaux champs de recherche et la publication d'ouvrages qui servent encore de référence aujourd'hui. Cette activité de traduction a désormais disparu en France, alors que des pays comme l'Italie, l'Espagne ou la Grande-Bretagne la maintiennent. Il conviendrait de relancer ce processus qui porte ses fruits, à moyen et long terme.

Il convient aussi de mettre l'accent sur la constitution de corpus de sources et de bases de données avec mise en ligne électronique. Il ne s'agit pas seulement des sources textuelles, mais aussi des sources iconographiques, sigillographiques, numismatiques, archéologiques, musicologiques, liturgiques, etc. Les conditions d'accès aux documents iconographiques liées à la numérisation et l'émergence du multimédia repositionnent l'apport des documents visuels dans les processus de recherche sur l'Antiquité et les mondes médiévaux

La mise en réseau des corpus est indispensable et attendue, car elle est devenue essentielle au travail de l'historien du XXI^e siècle. Elle ne peut se concevoir que dans une perspective européenne ou internationale.

Archéologie préventive

La loi du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive, dédiée à la protection du patrimoine archéologique susceptible d'être affecté par les travaux publics ou privés, est un texte majeur, riche de conséquences sur l'évolution de la discipline. La mise en place, le 1^{er} février 2002, de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP) constitue une étape importante dans la mise en œuvre d'une meilleure intégration de l'archéologie préventive dans l'ensemble du processus scientifique. Cet établissement, placé sous la double tutelle du ministère de la Culture et de la Communication et du ministère de la Recherche, est tenu d'associer à ses actions de fouille et de recherche l'ensemble des institutions de recherche publiques (CNRS, enseignement supérieur, services de collectivités) notamment dans le cadre de conventions de coopération.

La mise en place de ce nouveau dispositif réglementaire a entraîné une augmentation très sensible du nombre des opérations d'archéologie préventive. Si l'on peut se réjouir de l'efficacité du système en terme de protection patrimoniale, l'affirmation que cette démarche participe à l'avancement de la connaissance des sociétés passées, sur des bases scientifiques, ne va pas de soi. Pourtant, les moyens humains, financiers et matériels mobilisés, l'accès à des superficies de terrain considérables que permettent de vastes décapages, une meilleure répartition des opérations sur le territoire français, une interdisciplinarité plus affirmée, offrent des conditions particulièrement favorables aux progrès de la discipline : enrichissement des corpus, renouvellement des méthodes d'approche, découvertes inédites, remise en cause des interprétations traditionnelles, etc. Mais à l'heure actuelle, les données nouvelles s'accumulent sans que leur exploita-

tion ne mobilise la communauté scientifique à la hauteur des enjeux.

C'est un véritable défi qui se pose à tous les acteurs de la recherche nationale : une réflexion sur les fondements scientifiques d'une politique nationale, qui doit inscrire l'archéologie préventive dans une démarche plus globale de recherche scientifique, s'avère indispensable. Dans cette perspective, bien que n'étant pas des opérateurs en tant que tels, le CNRS et l'Université constituent des acteurs essentiels en contribuant, aux côtés des agents de l'INRAP et de la Culture, à la valorisation des résultats des opérations de diagnostics et de fouille et à leur restitution, notamment par le biais des structures et des programmes participatifs de recherche que sont les UMR, les projets collectifs de recherches (PCR) et actions collectives de recherche (ACR) (*voir* ci-dessous).

Il importe donc de développer et de renforcer les partenariats existants en vue d'élaborer une politique coordonnée de l'archéologie nationale, qu'il s'agisse des programmes, des structures ou des recrutements. Dans la conjoncture qui vient d'être décrite, on ne peut que souligner les effets négatifs des restrictions qui frappent les procédures d'accueil en détachement au CNRS d'agents d'autres organismes, notamment de l'INRAP, producteurs d'une quantité considérable de données trop souvent inexploitées.

Investigations archéologiques et historiques d'aires nouvelles

Depuis quelques années, les équipes de la section 32 se sont engagées dans l'étude d'aires jusque-là marginales ou difficiles d'accès : Europe centrale et orientale, Asie centrale et sous-continent indien, péninsule Arabique, certaines régions d'Égypte et Soudan. Il y a là des perspectives de recherche très prometteuses qu'il faut absolument renforcer, comme celles qui s'ouvrent en histoire et archéologie des îles Britanniques, de la Scandinavie et de l'Europe centrale.

On ne doit pas perdre de vue cependant que des zones où la recherche française a été particulièrement dynamique sont aujourd'hui en partie abandonnées en raison du départ en retraite d'une génération de chercheurs. C'est le cas notamment pour le Maghreb et l'Asie mineure antiques alors que l'École française de Rome ne peut s'engager, faute de chefs de projet, sur de nouveaux chantiers de fouille en Afrique du Nord, dans les Balkans et jusqu'en Italie même. Pour l'archéologie islamique en Occident, seuls deux chantiers demeurent aujourd'hui actifs (Espagne, Tunisie).

Il convient également de noter que l'archéologie asiatique souffre du manque d'expertise de la 33 à laquelle elle est traditionnellement rattachée.

Géomatique appliquée aux données du passé

L'application des nouvelles techniques de géopositionnement, de topographie, de micro-topographie, d'imagerie satellitaire et aéroportée, et d'intégration dans un SIG des données archéologiques et paléo-environnementales géoréférencées a beaucoup progressé. Les Systèmes d'Information Géographique, outils d'acquisition, de traitement et de modélisation de l'information spatialisée élaborés par les géographes, ont connu un essor rapide avec le développement de logiciels accessibles sur micro-informatique. En section 32, les SIG sont utilisés principalement dans le domaine de l'archéologie, dont ils ont contribué à renouveler les questionnements et les pratiques. L'école thématique *Géomatique, archéologie et modélisation spatiale* qui s'est tenue à Valbonne en septembre 2001 a été l'acte fondateur du réseau inter-MSH ISA (*voir supra* 3.4). Il organise des écoles thématiques, des colloques (*Temps et espaces de l'homme en société. Analyses et modèles spatiaux en archéologie, XXV^e Rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes*, 21-23 oct. 2004) et des sessions de formation permanente, notamment à destination de l'INRAP. Son site web (<http://isa.univ-tours.fr>) recense et diffuse les

informations sur les actions, les offres de formation et les ressources. Le rôle structurant joué par le réseau ISA dans l'organisation de la recherche en archéologie est relayé par d'autres structures, fondées sur une collaboration renforcée avec les géographes, comme le RTP Modélisation des Dynamiques Spatiales, et le Centre de Ressources Numériques Méthodologies de Modélisation de l'Information Spatiale Appliquées en SHS (M²ISA), qui visent à élargir les collaborations interdisciplinaires.

Archéométrie

Dans ce domaine, une politique scientifique à moyen et à long terme est indispensable en privilégiant la mutualisation interinstitutionnelle (CNRS-CEA par exemple) afin d'éviter les « à coups » généralement plus dispendieux. La formation pluridisciplinaire est particulièrement longue et les frais de maintenance des matériels très coûteux.

Selon l'inventaire des moyens et compétences réalisé en 2005-2006 à la demande de la Direction scientifique des SHS, l'ensemble des unités travaillant dans le champ de l'archéométrie peut être réparti en deux groupes :

- les unités dépendant du département SHS (8). L'archéométrie peut constituer pour celles-ci soit l'activité principale du laboratoire (1 cas ; UMR 5060 IRAMAT) soit l'activité d'une équipe au sein de l'unité (exemple de l'UMR 5138 Lyon) ;

- les unités (10) relevant d'autres départements scientifiques du CNRS (Chimie, MIPPU, EDD), qui participent à des programmes d'archéométrie.

Depuis 2000 un gros effort de structuration de cette communauté a été entrepris en favorisant à la fois la coordination des thématiques tout en assurant un maillage du territoire national à partir de compétences complémentaires (cas de l'IRAMAT UMR 5060).

Par ailleurs pour tenter de faire face aux gros problèmes de maintenance des matériels (personnels techniques et jouvence) des colla-

borations interinstitutionnelles (CNRS, MCC, CEA, etc.) ont permis la mutualisation de certains équipements lourds avec constitution de plates-formes en France et à l'étranger (ARTEMIS, LRC CEA-IRAMAT Belfort).

L'activité archéométrique éminemment interdisciplinaire consiste à étudier d'un point de vue diachronique l'évolution de la production, de la diffusion, de l'utilisation et de l'altération d'archéomatériaux. Les compétences des équipes permettent d'aborder les thématiques suivantes :

- archéotechnologie et diffusion des savoir-faire ;

- origine, histoire et circulation des archéomatériaux ;

- évolution des matériaux, altération, conservation, pollutions ;

- chronologie, datation par luminescence et C₁₄ ;

De nouvelles opérations de recherche sont lancées depuis 2005 (2 ANR, 2 PCR, PPF) sur les sujets suivants :

- matériaux de construction : datation, caractérisation, évolution ;

- dynamiques diachroniques de la circulation du métal (France et Bassin méditerranéen) ;

- approche chronologique de l'évolution des sociétés humaines, de leurs implantations, de la gestion et de leurs interactions avec l'environnement, etc.

9.2 THÉMATIQUES À DÉVELOPPER

Diffusion des langues, des alphabets et de l'écriture

L'abondance des sources nouvelles devrait permettre de répondre à des questions essentielles, souvent négligées. Il en est ainsi du statut de l'écrit dans les civilisations anciennes : son étude est un préalable indispensable à

l'étude des textes eux-mêmes. Les rapports entre documents et monuments («textes et images») méritent d'être revus dans une perspective élargie.

Dynamique du peuplement dans la longue durée

Les recherches portant sur la longue durée, de la Protohistoire à la fin du Moyen Âge, qui ne trouvent guère leur place dans les maquettes universitaires, représentent pourtant un enjeu important pour l'archéologie.

Ce thème est un champ scientifique particulièrement concerné par les nouvelles conditions de la recherche archéologique en France, compte tenu de la masse des matériaux scientifiques accumulés depuis deux décennies au moins. L'organisation des données, leur validation, leur hiérarchisation et leur diffusion constituent une priorité scientifique pour tous. Leur transmission et leur explication aux décideurs et au public comme critères de l'équilibre entre les exigences de la recherche scientifique et le développement économique et social de notre pays relèvent de l'engagement citoyen des scientifiques de toutes les institutions.

Dans ce contexte, les priorités du CNRS, au sein des UMR, devraient être les suivantes.

- Promouvoir des recherches de terrain sur des types de sites qui sont laissés à l'écart des grands tracés linéaires de l'archéologie préventive et qui, pour cette raison, ne font pratiquement jamais l'objet de fouilles extensives, bien qu'ils aient joué, à des échelles et des époques diverses, le rôle de «lieux centraux», dont la prise en compte est indispensable à la compréhension de l'organisation du peuplement (sites perchés comme les oppida protohistoriques ou les agglomérations du haut Moyen Âge; centres paroissiaux, etc.).

- Promouvoir des programmes de recherche qui permettent, en collaboration avec les membres de l'INRAP, de tirer pleinement parti des résultats de l'archéologie préventive, actuellement très sous-exploités. Ces program-

mes devraient concerner principalement trois domaines :

- *recherches sur la ville* : si une grande partie des opérations d'archéologie préventive se déroulent en milieu urbain, il y a très peu de programmes intégrant leurs résultats dans une perspective de recherche sur les transformations du tissu urbain dans la longue durée ;

- *recherches à l'échelle régionale ou micro-régionale* sur les systèmes d'habitat et leurs interactions avec les milieux, en complétant les résultats des fouilles préventives par des inspections et des sondages et en les intégrant dans une analyse globale de l'évolution des paysages ;

- *programmes sur les données mobilières* (céramique, mobilier métallique, faune, etc.) permettant de les rendre accessibles à la communauté scientifique ;

- *programmes sur la métrologie agraire* protohistorique, antique et médiévale, stimulée par les données considérables livrées par les grands décapages opérés par l'INRAP qui révèlent d'amples parcellaires anciens.

Histoire économique de l'Antiquité et du Moyen Âge

Il y a trente ans, sous l'impulsion de M.I. Finley, s'imposait une conception de l'économie antique définie par la part prépondérante de l'agriculture, la place limitée de l'artisanat et du fait monétaire, le rôle de l'autosuffisance locale et donc l'absence d'un véritable marché. Les années 1990 ont marqué le début d'une prise de conscience nouvelle qui s'est manifestée par la création, de manière parallèle et indépendante, de Journées de réflexion consacrées à l'économie antique avec des angles d'approches et des aspects théoriques variés. Il convient désormais d'aller plus loin pour comprendre l'économie ancienne en elle-même sans référence préliminaire à un modèle historique contemporain. C'est dans cette perspective qu'un GDRi est en voie de création sous la direction de R. Descat et de J. Andreau.

Pour le Moyen Âge, la tradition historiographique française a longtemps mis l'accent sur l'économie rurale et les marchands. Cette thématique n'est pas aujourd'hui abandonnée, mais il convient d'intégrer de nouvelles approches, prenant en compte les notions de réciprocité, d'aliénabilité/inaliénabilité, la pluralité des acteurs participant à l'échange y compris les églises et les pauvres. On ne peut pas séparer le commercial du gratuit (thématique du don, de l'investissement, idée du symbolique). Le thème de l'économie religieuse intégrant la problématique anthropologique du don devrait s'avérer très prometteuse. D'autres champs à reconquérir sont ceux du prélèvement, du commerce, de la fiscalité, de la fixation des prix ; on n'envisage pas seulement la valeur du bien, mais aussi la transaction dans son acception sociale. Ces thématiques ne sont pas séparables d'une enquête sur la pratique des contrats écrits, des donations, les élites urbaines, la gestion de l'espace urbain, l'histoire urbaine en lien avec l'histoire rurale.

Normes, réseaux et acteurs du politique au Moyen Âge

Longtemps, la thématique principale fut celle de la « genèse de l'État moderne ». Partant de là, il conviendrait de prendre en compte les données anthropologiques et sociologiques en s'intéressant aux réseaux qui structurent les sociétés médiévales tant au niveau local (communal, féodal, etc.) qu'au niveau régional ou « national » et en intégrant tout le Moyen Âge et pas seulement la fin de la période. On ne peut pas déconnecter cette question de celle du lien social (élites, notion de hiérarchie, etc.). C'est toute la question des modèles politiques : une grande enquête transversale sur les modes d'organisation des systèmes politiques (Empires, etc.).

L'élargissement des enquêtes et des paradigmes comporte un enjeu majeur : celui de la pluralité et de la diversité de la croissance des espaces et des organisations politiques en Europe depuis le Moyen Âge. Les médiévistes peuvent contribuer au débat sur la construc-

tion de l'Europe (Europe des pays, des régions, fédéralisme, question de l'intégration, etc.).

Histoire culturelle et systèmes de représentations

Les médiévistes doivent prendre en compte la manière dont la société médiévale se pense, dont elle classe les individus (étude du genre, des classifications juridiques), les groupes et les ordres, sur les articulations groupe/individu, public/privé, laïc/ecclésiastique, profane/sacré.

Après la grande époque de l'étude des mentalités, la culture chrétienne du sacré doit bénéficier d'approches croisées – hagiographie, liturgie, eucharistie, etc. – et d'études sur la spatialisation du sacré et sur l'émergence de la notion de lieu de culte. Une relecture des sources avec prise en compte des diverses formes de sacralité, en lien avec le pouvoir, les rituels, etc. s'avère donc nécessaire.

Interdisciplinarité, notamment avec les sciences de l'environnement

L'organisation du CNRS est telle que les unités qui, dans les domaines chronologiques de la section 32, travaillent sur l'interrelation Homme-milieu ont un rattachement principal en section 31 (6 unités) ou 39 (1). Cela ne doit pas faire oublier que sont évalués en section 32 des spécialistes de l'environnement (notamment des dendrochronologues). Les recherches interdisciplinaires dans ce domaine qui ont connu une forte progression ces dernières années doivent être renforcées.

Nouveaux domaines de recherche en archéométrie

Méthodes de datation

Au-delà des champs d'application classiques (parois de four pour l'archéomagnétisme, céramiques pour la TL, charbons pour le radio-

carbone), le croisement de méthodes différentes devrait permettre une précision à quelques dizaines d'années près pour l'époque médiévale (vers l'an mil) et devrait trouver un champ d'application des plus prometteurs dans le patrimoine bâti. Pour ce qui concerne la luminescence plus spécifiquement, on développe aujourd'hui, avec l'OSL, la possibilité de dater la dernière exposition à la lumière de la surface des matériaux de construction, c'est-à-dire, le moment de leur scellement dans une maçonnerie. Des problématiques de production de matériaux, de emploi de matériaux et de chronologies d'édifices peuvent donc être abordées par les méthodes de datation.

Caractérisation des matériaux

L'apport de nouvelles méthodes analytiques comme le rayonnement synchrotron doit permettre des avancées importantes dans les domaines de l'identification chaînes opératoires métallurgiques et de leurs interprétations archéologiques. Ces études ont des retombées dans le domaine du vieillissement et de la corrosion et sont essentielles pour les conservateurs restaurateurs, ainsi que dans celui de l'industrie nucléaire.

Des questions, aujourd'hui sans réponse, sur l'origine des minerais et sur les relations mines-objets (études de provenance) pourront bénéficier de l'amélioration des performances des méthodes de caractérisation élémentaire, et leur couplage éventuel avec l'analyse isotopique.

Le couplage des études environnementales avec celles des activités paléo-industrielles (liées à l'exploitation et au traitement des matières premières) devrait aussi connaître un large développement grâce aux progrès réalisés par les méthodes d'analyses chimiques et isotopiques des éléments-traces.

9.3 LES MOYENS D'ACTION ET D'ORGANISATION DU CNRS

Les formations de recherche

- Les domaines de recherche de la section 32 sont déjà bien structurés. Le nombre des UMR ne devrait pas beaucoup varier désormais (23 à 26 prévisibles dans 2 ans). Il convient, en tout cas, de respecter leur diversité tant dans leur périmètre thématique plus ou moins large, leur taille, leur implantation et en fonction des différentes institutions qui les soutiennent.

Toutefois, le paysage ne saurait être considéré comme figé : concernant les structures vouées à l'archéologie métropolitaine, par exemple, le déséquilibre de moyens matériels et humains entre le nord et le sud de la France a été maintes fois souligné. À l'heure où les conditions d'exercice de cette discipline sont en pleine mutation (*voir* § 9.1), réduire ce déséquilibre est véritablement du ressort d'un plan stratégique national.

Il faudra veiller aussi à ce que ces unités regroupent dans des programmes communs des chercheurs et des enseignants chercheurs que les maquettes universitaires tendent à séparer. Il faudrait éviter notamment que l'histoire ancienne soit amenée à souffrir de parcours universitaires trop différenciés en lettres classiques, archéologie ou histoire.

- Quant aux structures propres, l'UPR 841 « Institut de recherche et d'histoire des textes » (28 chercheurs CNRS, 62 ITA) et l'USR 710 « L'année épigraphique » (de configuration beaucoup plus modeste et de création plus récente), elles jouissent toutes deux d'une reconnaissance internationale qui doit inciter le CNRS à les soutenir et les développer. Par ailleurs, la création d'UMIFRE devrait être un atout pour la recherche à l'étranger soutenue également grâce à 2 UMS opérationnelles d'archéologie à l'étranger (Naples et Alexandrie). Il convient notamment d'assurer aux missions archéologiques une « force de frappe » comparable à d'autres institutions étrangères.

Tableau 4 : Départs définitifs (essentiellement en retraite) et recrutements au cours des quatre dernières années (Source : archives de la section)

Domaine	Départs 2003-2006	Recrutements 2003-2006	Effectif fin 2006
Archéométrie	- 2	0	11
Égyptologie	0	+ 1	16
Proche-Orient ancien	- 7	+ 2	21
Antiq. class., archéo., hist. art	- 10	+ 8	85
Antiq. class., histoire, épigraphie	- 5	+ 1	19
Sources manuscrites antiques	- 2	+ 5	33
Moyen Âge, archéo., hist. art	- 1	+ 3	35
Moyen Âge, hist., sources man.	- 1	+ 4	46
TOTAUX	- 30	+ 24	266

Les chercheurs

On a souligné plus haut combien vastes étaient les domaines de la section 32 où l'Université n'intervenait pas. C'est dans ces domaines et dans les champs déficitaires en chaires que le recrutement des chercheurs doit être prioritaire ainsi que dans les thématiques et pour les aires signalées plus haut.

En 2002, le rapport de conjoncture soulignait que « si l'on voulait renouveler correctement les disciplines, remplacer les départs à la retraite prévisibles dans les prochaines années, assurer un développement harmonieux faisant une large part à l'innovation tout en maintenant les savoirs fondamentaux sur lesquels repose le travail de recherche dans nos domaines, il faudrait recruter douze à quinze cher-

cheurs par an, un chiffre qui a été atteint une seule fois en trois mandats du Comité national et qui correspond à peu près aux effectifs recrutés par deux commissions et demie quand la structure du comité national était différente ». Comme on l'a vu plus haut, la moyenne annuelle des recrutements s'est élevée à 6 au cours de ces dernières années. Le tableau 4 montre que les départs définitifs (essentiellement en retraite) n'ont pas été compensés par les recrutements, ce déficit affectant surtout les domaines de l'Antiquité classique, de l'Archéométrie et du Proche-Orient ancien.

Le tableau 5 permet d'observer que le mouvement des départs de chercheurs va s'accélérer nettement et vraisemblablement pour le moins doubler : 56 chercheurs en activité ont 60 ans ou plus à la fin 2006 (21 % de l'effectif). Ce tableau ne fait apparaître (1^{re} colonne), en effet, que le nombre de chercheurs qui auront atteint 65 ans à la fin 2010 ; un recrutement annuel de 12 chercheurs ne permettrait donc désormais que d'assurer la relève à minima.

Mais il ne s'agit pas simplement de procéder à un renouvellement de façon mécanique. Ainsi, le domaine le plus touché, celui de l'histoire ancienne (perte possible de 43,5 % des chercheurs en huit ans) est surtout concerné par des départs d'épigraphistes en langue latine ou grecque, une spécialité dans laquelle l'Université a recruté ces dernières années mais dans laquelle le CNRS doit veiller à poursuivre son soutien à *l'Année épigraphique*. La situation est particulièrement critique pour la Proche-Orient ancien et l'archéométrie (- 38,5 %) ; elle est préoccupante pour l'archéologie et l'histoire de l'art du monde gréco-romain (- 21 %), l'Égyptologie (- 20 %), ainsi que pour l'archéologie et l'histoire de l'art du Moyen Âge (- 18 %).

Mais ces chiffres ne suffisent pas à traduire les besoins importants dans le domaine des sources médiévales, malgré les recrutements récents qui ont porté notamment sur les textes arabes, secteur jusque là peu étoffé. La situation des personnels de l'IRHT, unité dont le rôle est primordial dans ce domaine, montre à la fois que les ingénieurs de la BAP D

Tableau 5 : Départs au-delà de 65 ans entre 2007-2010, évolution sur huit ans en fonction des domaines (Source : archives de la section)

Domaine	Retraites 2007-2010	Solde 2003-2010	
		Nbre	%
Archéométrie	- 3	- 5	- 38,5
Égyptologie	- 4	- 3	- 20
Proche-Orient ancien	- 5	- 10	- 38,5
Antiq. class., archéo., hist. art	- 16	- 18	- 21
Antiq. class., histoire, épigraphie	- 6	- 10	- 43,5
Sources manuscrites antiques	- 7	- 4	- 13
Moyen Âge, archéo., hist. art	- 8	- 6	- 18
Moyen Âge, hist., sources man.	- 7	- 6	- 14
TOTAUX	- 56	- 62	- 23

tiennent une large place dans le processus de recherche et qu'il faut donc aussi tenir compte des nombreux départs en retraite prévisibles dans cette catégorie. Beaucoup d'autres unités sont affectées par ce phénomène, et notamment l'Institut de Recherche sur l'Architecture Antique où les architectes ont le plus souvent un statut d'ingénieurs.

Il convient de développer, parallèlement, les bourses post-doctorales ainsi que les possibilités d'accueil au CNRS par voie de délégation ou de détachement. Sur ce dernier point, la forte réduction en 2006 des possibilités de détachement dans le département va à l'encontre des conventions qui lient le CNRS au ministère de la Culture et de la Communication ou à l'INRAP en supprimant toute possibilité de mobilité pour les chercheurs de ces organismes, alors même que se nouent des partenariats effectifs en particulier en archéologie

métropolitaine (voir le nombre croissant des UMR contractualisées, annexe 4).

ITA, UMS, plates-formes technologiques

Le manque de personnels spécialisés est particulièrement criant au regard de l'ampleur des besoins. Les défaillances que l'on peut relever aujourd'hui dans certaines unités (et que l'on peut encore redouter en raison des départs à la retraite), en terme de logistique et de gestion administrative et documentaire, peuvent handicaper fortement le fonctionnement des laboratoires et mettre en péril les acquis de la recherche.

On ne soulignera jamais assez que le personnel ITA intervient aussi dans la constitution de grands corpus à mettre en ligne, de bases de données informatisées encore trop rares et qui, quand elles sont mises en place, nécessitent une alimentation suivie et de qualité. Ce personnel intervient enfin sur des instruments de travail prenant en compte les dernières évolutions technologiques. L'effort que le CNRS a consenti dans le domaine des plates-formes technologiques (images, géomatique, etc.) et en faveur des UMS doit être soutenu et complété.

9.4 ACTIONS INCITATIVES ET AIDE À LA PUBLICATION

Il convient de créer ou recréer les conditions favorables à l'achèvement et à la poursuite de programmes spécifiques, comme les ACR, lancées en 2002, et malheureusement mises en difficulté par le non respect des engagements financiers par certains partenaires (ministère de la Recherche, INRAP).

Par ailleurs, nombre d'équipes relevant de la section sont engagées dans des éditions de texte, des monographies de monuments, de collections ou de fouilles qui constituent des

corpus indispensables au développement des recherches internationales. Le CNRS doit apporter son soutien à ces entreprises éditoriales qui couvrent des domaines où ces publications sont appelées à faire longtemps référence. Il doit en particulier veiller à ce que CNRS-Éditions (qui publie une demi-douzaine de séries et d'ouvrages à suite relevant de la section) développe une politique éditoriale tenant compte non seulement des impératifs économiques mais aussi des besoins exprimés par la communauté scientifique. Le CNRS doit enfin accroître son soutien au réseau des revues interrégionales et nationales d'archéologie, prévu par la convention cadre avec le ministère de la Culture.

ANNEXE 1

LISTE DES ACRONYMES

ACR	Action Collective de Recherches	CEPAM	Centre d'Études de la Préhistoire, de l'Antiquité et du Moyen Âge (UMR 6130, Nice)
ANR	Agence Nationale de la Recherche	CEPMR	Centre d'Études sur la Peinture Murale Romaine (Soissons)
AOROC	Archéologies d'Orient et d'Occident (UMR8546, Paris)	CERCOR	Centre Européen de Recherche sur les Congrégations et Ordres Religieux (UMR 8584, Saint-Étienne)
ATIP	Action thématique incitative sur programme	CESCM	Centre d'Études Supérieures de Civilisation Médiévale (UMR 6223, Poitiers)
ArScAn	Archéologies et Sciences de l'Antiquité (UMR7041, Nanterre)	CFEETK	Centre Franco-Égyptien d'Étude des Temples de Karnak
BAHR	Bulletin Analytique d'Histoire Romaine	CIHAM	Histoire et archéologie des mondes chrétiens et musulmans médiévaux (UMR 5648, Lyon)
BAP	Branche d'Activité Professionnelle	CITERES	Centre Interdisciplinaire Cités, Territoires, Environnement et Sociétés (UMR 6173)
CCJ	Centre Camille Jullian-Archéologie méditerranéenne et africaine (UMR 6573, Aix-en-Provence)	CRAHM	Centre Michel de Boüard – Centre de Recherches Archéologiques et Historiques Médiévales (UMR 6577, Caen)
CCT	Centre de Compétence Thématique	CRCDG	Centre de Recherches sur la Conservation des Documents Graphiques (FRE 2743, Paris)
CEA	Commissariat à l'Énergie Atomique	CRH	Centre de Recherches Historiques (UMR 8558, Paris)
		CRHST	Centre de recherche en histoire des Sciences et des Techniques (UMR 8560)
		DAPA	Direction de l'Architecture et du Patrimoine (MCC)
		DRAC	Direction Régionale des Affaires Culturelles
		DRRT	Direction Régionale à la Recherche et à la Technologie
		EFA	École Française d'Athènes
		EFR	École Française de Rome
		EHES	École des Hautes Études en Sciences Sociales

ENS	École Normale Supérieure	ISA	Information Spatiale en Archéologie
EPHE	École Pratique des Hautes Études	LAMM	Laboratoire d'Archéologie Médiévale Méditerranéenne (UMR6572, Aix-en-Provence)
ERC	Éditions Recherches sur les Civilisations	LAMOP :	Laboratoire de Médiévisitque Occidentale de Paris (UMR8589)
FR	Fédération de Recherche	LAT	Laboratoire Archéologie et Territoires (UMR6173, Tours)
FRAMESPA	France Méridionale et Espagne : histoire des sociétés du Moyen Âge à l'époque contemporaine (UMR 5136, Toulouse)	LEA	Laboratoire Européen Associé
FRE	Formation de Recherche en Évolution	LRC	Laboratoire de Recherche Correspondant (du CEA)
FSP	Fonds de Solidarité Prioritaire (MAE)	MCC	Ministère de la Culture et de la Communication
GDR	Groupement de recherche	MAE	Ministère des Affaires Étrangères
HAL	Hype Article en Ligne	MNHN	Museum National d'Histoire Naturelle
HALMA	Histoire, Archéologie, Littératures des Mondes Anciens (UMR 8164, Lille)	MOM	Maison de l'Orient et de la Méditerranée (FR538, Lyon)
HISOMA	Histoire et Sources des Mondes Antiques (UMR 5189, Lyon)	MR	Ministère de la Recherche
IFAO	Institut Français d'Archéologie Orientale (Le Caire)	MRT	Mission de la Recherche et de la Technologie (MCC)
IFPO	Institut Français du Proche-Orient (Damas, Amann, Beyrouth)	MSH	Maison de Sciences de l'Homme
INALCO	Institut National des Langues et Civilisations Orientales	OSL	Stimulation par luminescence optique
INHA	Institut National d'Histoire de l'Art	PAI	Programme d'Action Intégrée
INIST	INstitut de l'Information Scientifique et Technique	PCR	Projet Collectif de Recherche (MCC)
INRAP	Institut National de Recherche en Archéologie Préventive	PEB	Prêt Entre Bibliothèques
IRAA	Institut de Recherche sur l'Architecture Antique (UMR 6222, Aix-en-Provence)	PICS	Programme International de Coopération Scientifique
IRAMAT	Institut de Recherche sur les Archéomatériaux (UMR 5060, Belfort, Bordeaux, Orléans)	RTP	Réseau Thématique Pluridisciplinaire
IRHT	Institut de Recherche et d'Histoire des Textes (UPR841, Paris, Orléans)	SHS	Sciences Humaines et Sociales
		SIG	Système d'Information Géographique
		STIC	Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication

UMIFRE	Unité Mixte d'Institut Français de Recherche à l'Étranger
UMR	Unité Mixte de Recherche
UPR	Unité Propre de Recherche
USR	Unité de Service et de Recherche
UTAH	Unité Toulousaine d'Archéologie et d'Histoire (UMR 5608)

ANNEXE 2

RÉPARTITION DES UNITÉS PAR DISCIPLINES

Archéologie

Archéométrie, analyse de matériaux

UMR 171 (Louvre), UMR 5060 IRAMAT (Bordeaux, Orléans, Belfort), 5138 (Lyon II), FRE 2743 CRCDG (MNHN)

Archéologie métropolitaine antique

UMR 5140 (Montpellier III), UMR 5197 (Museum), UMR 5594 (Dijon), UMR 5607 Ausonius (Bordeaux III), UMR 5608 UTAH (Toulouse), UMR 6130 CEPAM (Nice), LAT UMR 6173 CITERES (Tours), UMR 6222 IRAA (Aix), UMR 6565 (Besançon), UMR 6566 (Rennes), UMR 6573 CCJ (Aix), UMR 7041 ArScAn (Nanterre), UMR 8546 AOROC (ENS Ulm)

Archéologie métropolitaine médiévale

UMR 5197 (Museum), UMR 5594 (Dijon), UMR 6572 LAMM (Aix), UMR 5648 CIHAM (Lyon II), UMR 6577 CRAHM (Caen), UMR 6223 (Poitiers), UMR 7002 (Nancy), LAT UMR 6173 CITERES (Tours), UMR 8558 CRH (Paris EHESS)

Archéologie à l'étranger

Italie : UMS 1797 (Naples), UMR 6573 CCJ (Aix), UMR 7041 ArScAn (Nanterre), UMR 8546 AOROC (Paris ENS Ulm)

Proche-Orient : FRE 2454 (Collège de France), FRE 2880 (St-Quentin-en-Yvelines), UMR 5133 ArchéOrient (Lyon), UMR 6130 CEPAM (Nice), LAT UMR 6173 CITERES (Tours), UMR 6572 LAMM (Aix), UMR 6573 CCJ (Aix), UMR 5189 HISOMA (Lyon II), UMR 5607 Ausonius (Bordeaux III), UMR 7041 ArScAn (Nanterre), UMR 8167 (Paris I et IV, Collège de France)

Égypte : FRE 2742 (Montpellier III), UMR 8152 (Paris IV, Collège de France, CFEETK), équipes égyptologiques des UMR 8164 (Lille III), 5189 HISOMA (Lyon II), 7041 (Nanterre), et 7044 (Strasbourg), UMR 6572 LAMM (Aix), UMS 1812 (Alexandrie)

Maghreb : FRE 2880 (St-Quentin-en-Yvelines), UMR 6572 LAMM (Aix), UMR 6573 CCJ (Aix), UMR 5648 CIHAM (Lyon II), équipe Centre Lenain de Tillemont de l'UMR 8167 (Paris IV)

Asie centrale, sous-continent indien : UMR 5189 HISOMA (Lyon II), UMR 7041 ArScAn (Nanterre), UMR 8546 AOROC (ENS Ulm Paris)

Histoire

Histoire ancienne

UMR 5607 Ausonius (Bordeaux III), UMR 5608 UTAH (Toulouse), UMR 6125 (Aix), UMR 6573 CCJ (Aix), UMR 7041 ArScAn (Nanterre), UMR 7044 (Strasbourg), UMR 7528 (Paris III, EPHE, INALCO), UMR 8164 (Lille III), UMR 8546 AOROC (ENS Ulm), UMR 8567 (Paris, EHESS), UMR 8585 (Paris I, EPHE), USR 710 (Paris)

Histoire médiévale

UMR 5136 FRAMESPA (Toulouse), UMR 5594 (Dijon), UMR 5648 CIHAM (Lyon II),

UMR 6130 CEPAM (Nice), LAT UMR 6173 CITERES (Tours), UMR 6577 CRAHM (Caen), UMR 7041 ArScAn (Nanterre), UMR 7528 (Paris III, EPHE, INALCO), UMR 8032 (Paris), UMR 8529 (Lille), UMR 8558 CRH (Paris EHESS), UMR 8589 LAMOP (Paris I), UPR 841 (Paris-Orléans)

Histoire de l'Art

Histoire de l'Art antique

UMR 6573 CCJ (Aix), UMR 7041 ArScAn (Nanterre), UMR 8546 AOROC (ENS Ulm, CEPMR Soissons : peintures murales ; mosaïques), UMR 8567 (Paris EHESS), UMS 2763 INHA

Histoire de l'Art médiéval

UMR 6223 (Poitiers), UMR 6572 LAMM (Aix), UMR 7002 (Nancy), UMR 7041 ArScAn (Nanterre), UMR 8150 (Paris), UMR 8558 CRH (Paris EHESS), UMR 8589 LAMOP (Paris I), UMS 2763 INHA

Égyptologie (épigraphie hiéroglyphique, démotique, gréco-latine, histoire)

FRE 2742 (Montpellier : dominante Égypte gréco-romaine), UMR 8152 (Paris IV, Collège de France, CFEET Karnak), UMR 8164 (Lille III : équipe IPEL, ex-UMR), UMS 1812 (Alexandrie gréco-romaine) + équipes d'égyptologie pharaonique et gréco-romaine de l'UMR 7044 (Strasbourg) et de l'UMR 5189 (Lyon II)

Épigraphie, sigillographie, numismatique

FRE 2454 (Collège de France : assyriologie), UMR 5189 (Lyon II : épigraphie grecque), USR 710 (Paris : épigraphie grecque et latine), UMR 7041 ArScAn (Nanterre : assyriologie, épigraphie grecque et latine), UMR 7528 (Paris III-EPHE-INALCO : épigraphie et numismatique)

parthes, sassanides), UMR 8585 (Paris I-EPHE : épigraphie grecque et latine), UMR 8167 (Paris I et IV, Collège de France : épigraphie grecque, latine, arabe pré-islamique)

Étude des manuscrits, philologie, codicologie, littératures et philosophies antiques et médiévales

FRE 2454 (Orient ancien et médiéval), UPR 841 IRHT (Paris), UMR 5189 HISOMA (Lyon II : patristique), UMR 6125 (Aix), UMR 7041 ArScAn (Nanterre : assyriologie), UMR 7044 (Strasbourg : papyrologie grecque et copte), UMR 8163 (Lille), UMR 8164 (Lille III : papyrologie grecque et démotique), UMR 8167 (Paris IV, Collège de France : papyrologie byzantine, manuscrits de Qumran), UMR 8584 (Paris IV, EPHE), UPR 76 (Villejuif).

ANNEXE 3

UMR ET DOCTORANTS

Sont citées ci-dessous en fonction de leur importance les unités qui se rapportent exclusivement ou essentiellement à la section 32 et d'autres dont l'identification est suivie d'une astérisque (enquête à partir des rapports de la section sur près des 2/3 des unités évaluées)

Près de 200 doctorants ou plus

UMR 8558* CRH (Paris EHESS), Archéologie métropolitaine médiévale, Histoire médiévale, Histoire de l'Art médiéval. 300 doctorants environ (mais beaucoup sont en Histoire moderne). 113 thèses soutenues au cours du dernier quadriennal mais 19 seulement sur des thèmes relevant de la section 32.

UMR 7041 ArScAn (Paris I, Paris X-Nanterre) Archéologie à l'étranger, Archéolo-

gie métropolitaine antique, Histoire de l'Art antique, Assyriologie, Épigraphie. Plus de 200 doctorants issus de deux écoles doctorales dans les domaines de la section 32.

UMR 8150 (Paris), Histoire de l'Art médiéval et moderne : 191 doctorants.

Entre 100 et 160 doctorants

UMR 8167 (Paris I et IV, Collège de France), Archéologie à l'étranger, Histoire antique et tardo-antique, Histoire de l'Art, Histoire médiévale, Épigraphie, Papyrologie, Littératures et philosophies antiques. Plus de 160 doctorants inégalement répartis entre les différentes équipes regroupées dans cette unité. 3 thèses ont été soutenues dans le *Laboratoire des Études Sémitiques Anciennes*, 10 au *Centre de recherche et d'histoire et civilisation de Byzance*, 52 au *Centre Lenain de Tillemont*.

UMR 8589 LAMOP (Paris I), Histoire médiévale, Histoire de l'Art médiéval. 140 doctorants ; 37 thèses soutenues.

UMR 8585 (Paris I, EPHE), Histoire ancienne, Épigraphie : 93 doctorants, 32 thèses soutenues.

Autour de 75 doctorants

UMR 5189 HISOMA (Lyon II), Archéologie à l'étranger, Égyptologie, Épigraphie, Patristique. 19 thèses soutenues.

UMR 5607 Ausonius (Bordeaux III). Archéologie à l'étranger, Archéologie métropolitaine antique, Histoire ancienne. 25 thèses soutenues.

UMR 6573 CCJ (Aix), Archéologie à l'étranger, Archéologie métropolitaine antique, Histoire ancienne.

Autour de 50 doctorants

UMR 5140 (Montpellier III), Archéologie métropolitaine antique.

UMR 5594 (Dijon), Archéologie métropolitaine antique et médiévale, Histoire médiévale.

UMR 5648 CIHAM (Lyon II), Archéologie à l'étranger, Archéologie métropolitaine médiévale, Histoire médiévale.

UMR 6223 CESC (Poitiers), Archéologie métropolitaine médiévale, Histoire et Littérature médiévales, Histoire de l'Art médiéval.

UMR 7044 (Strasbourg), Archéologie à l'étranger, Égyptologie, Histoire ancienne, Papyrologie. 15 thèses soutenues.

UMR 8164 (Lille III), Archéologie à l'étranger, Archéologie métropolitaine antique, Égyptologie, Histoire ancienne, Papyrologie.

UMR 8546 AOROC (ENS Ulm), Archéologie à l'étranger, Archéologie métropolitaine antique, Histoire ancienne, Histoire de l'Art antique. 30 thèses soutenues

UMR 5060 IRAMAT (Belfort, Bordeaux, Orléans) Archéométrie. 23 thèses et HDR soutenues.

Autour de 30 doctorants

UMR 5608* UTAH (Toulouse), Archéologie métropolitaine antique, Histoire ancienne. 9 thèses soutenues.

LAT UMR 6173 (Tours), Archéologie métropolitaine antique et médiévale, Histoire médiévale, Archéologie du Proche-Orient.

UMR 6222 IRAA (Aix), Archéologie métropolitaine antique.

UMR 6565* (Besançon), Archéologie métropolitaine antique.

UMR 6572 LAMM (Aix), Archéologie à l'étranger, Archéologie métropolitaine médiévale, Histoire de l'Art médiéval.

UMR 7528* (Paris III, EPHE, INALCO), Histoire médiévale, Épigraphie, Numismatique.

UMR 8567 (Paris, EHES), Histoire ancienne, Histoire de l'Art antique.

Une vingtaine de doctorants ou moins

UMR 6125 (Aix), Histoire ancienne, Littératures et philosophies antiques : 21 doctorants. 8 thèses soutenues.

Equipe archéologique de l'UMR 6173 CITERES (Tours), Archéologie métropolitaine médiévale : 20 doctorants.

UMR 6577 CRAHM (Caen), Archéologie métropolitaine médiévale, Histoire médiévale : 11 doctorants.

UMR 5197* (Museum), Archéologie métropolitaine antique et médiévale : 6 doctorants.

FRE 2742 (Montpellier III), Archéologie à l'étranger, Égyptologie.

UMR 5594 (Dijon) :

UMR 5608 (Toulouse) UTAH

UMR6565 (Besançon) Laboratoire de chrono-écologie

UMR 6566 (Rennes) Civilisations atlantiques et archéosciences

UMR 6223 CESCUM (Poitiers)

UMR 6636 (Aix-en-Provence) Économies, sociétés et environnements préhistoriques

UMR 7041 ArScAn (Nanterre)

UMR7044 (Strasbourg) Étude des civilisations de l'Antiquité : de la Préhistoire à Byzance

UMR8164 (Lille). Le MCC apporte sa tutelle sur la seule composante HALMA de cette UMR.

ANNEXE 4**UNITÉS CONTRACTUALISÉES
AVEC LE MCC ET LE CNRS**

UMR 5060 Institut de recherche sur les archéomatériaux (IRAMAT) : convention simple avec seulement une des trois antennes (Orléans) et convention de partenariat scientifique (fouilles et PCR) avec mise à disposition de personnels (2 agents, Belfort).

UMR 5140 (Lattes)

UMR 5199 (Bordeaux)

Nouvelles UMR pour 2006

UMR6573 Centre Camille Jullian-Archéologie méditerranéenne et africaine (Aix)

UMR5138 Archéométrie et archéologie : Origine, Datation et Technologies des matériaux (Lyon)

Toujours en négociation

UMR6578 Unité d'Anthropologie : adaptabilité biologique et culturelle.

UMR8546 Archéologies d'Orient et d'Occident (AOROC).

